



MOHAMED VI DANS LA TOURMENTE

■ LA CONTESTATION S'ÉTEND AU MAROC

Lire en page 4



AFFAIRE DU RHUMAFED

■ Saidal saisira la justice

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1199 Lundi 21 février 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ZERALDA (ALGER)

Un criminel arrêté en un temps record

Lire en page 24



Déchirée par les divisions, elle peine à drainer les foules

L'OPPOSITION NE FAIT PLUS RECETTE

Lire en page 3



PH/ Montage Midi Libre



MOHAMED RAOURAOUA

■ «Les A' ont bien progressé»

Lire en page 16



LE PATRON DE LA BANQUE MONDIALE AVERTIT

■ Les prix alimentaires en «cote d'alerte»

Lire notre cahier économie pages 11 à 14

Repères

150

millions de dollars est le montant de l'aide que compte offrir les Etats-Unis à l'Egypte pour soutenir la transition politique en cours et l'économie.

61.000

hectolitres d'huile d'olive sont attendus cette année dans la wilaya de Sétif.

15

personnes ont été blessées par l'explosion d'une voiture piégée dans le sud de la Thaïlande.

2 RÉUNIONS EN MOINS DE 48 HEURES



La réunion du gouvernement, qui s'est tenue mercredi passé, a été finalement scindée en deux phases, a appris «Midi Libre» de source concordante. Ainsi faute de temps le Premier ministre a préféré consacrer la journée du mercredi à l'étude des nouvelles orientations qui permettront une meilleure ouverture des médias lourds avant de lever la séance pour se diriger vers le siège du FLN où se tenait le sommet de l'Alliance présidentielle duquel son parti, le Rassemblement national démocratique, est membre. Cette réunion avait été également marquée par la présence des la majorité, pour ne pas dire la totalité des ministres, la majorité des membres du gouvernement étant justement issue de l'un des partis de ce bloc politique. Le Conseil du gouvernement a repris ses travaux le lendemain, jeudi, pour étudier les autres points abordés et inscrits, initialement, à l'ordre du jour de cette réunion.

Des instructions appliquées à la lettre

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel aurait donné à la veille de la marche non autorisée de samedi passé, à laquelle a appelé la CNCD, des instructions fermes à ses services pour éviter toute provocation qui mènerait à un dérapage. Une instruction appliquée à la lettre au vu de la retenue dont ont fait preuve les brigades de police anti-émeutes présentes à la place du 1er-Mai, prévue pour être le point de départ de la marche. D'ailleurs dans un communiqué rendu public, la DGSN affirme que l'intervention des services de police pour procéder à la dispersion d'un attroupement de manifestants, au niveau de la place du 1er-Mai et de la rue Mohamed-Belouizdad, s'est déroulée sans incident. «Ce jour samedi 19 février 2011, les services de la Sûreté nationale ont eu à intervenir sur la place du 1er-Mai à Alger, et à la rue Mohamed-Belouizdad pour procéder à la dispersion d'un attroupement ne dépassant pas les 150 manifestants qui ont tenté de braver la mesure d'interdiction d'une manifestation» a précisé le communiqué.



En attendant le Code



La promotion de l'acte de construire est tributaire de l'élaboration d'un "véritable code de l'urbanisme adapté aux nouvelles exigences de la société algérienne", a préconisé le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nouredine Moussa. Il s'agit là d'un "défi qu'il est grand temps de relever pour être au diapason des nouvelles directives de facilitation de l'accès au logement", a souligné le ministre, précisant que c'est à travers la mise en place d'un cadre juridique "adapté et plus flexible" que les instruments d'urbanisme pourront franchir la phase "qualité" qui demeure une des préoccupations majeures du gouvernement. A travers cette sortie médiatique le membre du gouvernement ne fait en effet qu'appliquer efficacement les récentes orientations issues du dernier Conseil des ministres portant, entre autres, sur l'accélération des travaux en cours de réalisation des différents programmes d'habitat et la livraison. Il faut dire que le nombre de constructions non achevées à travers le pays donne du fil à retordre aux responsables du secteur qui ont du mal à imposer les règles en vigueur.

L'appel du roi Fahd



L'Arabie saoudite souhaite un retour au calme à Bahreïn et rejette toute ingérence étrangère dans les affaires internes du royaume, appelant les Bahreïnis à "la raison et à accepter le dialogue" proposé par le gouvernement, a rapporté hier l'agence de presse SPA. «L'Arabie saoudite suit avec intérêt le développement de la situation dans le royaume de Bahreïn. Au moment où elle espère un retour au calme et à la stabilité dans ce pays, elle appelle les frères bahreïnis à la raison et à accepter les propositions du gouvernement», a indiqué un porte-parole officiel, cité par l'agence. Ryadh a réitéré son "rejet total de toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures de Bahreïn", a ajouté la même source, en réaffirmant "son soutien au gouvernement et au peuple de Bahreïn". Il faut dire que cet appel, au-delà de son volet diplomatique, dénote d'une certaine crainte du Royaume d'être atteint par cette vague de protestation qui semble se propager beaucoup plus vers l'Orient.

Le souhait des Français



54% des Français souhaitent que MAM démissionne. Un peu plus de la moitié des Français (54%) souhaitent le départ de Michèle Alliot-Marie de son poste de ministre des Affaires étrangères, selon un sondage publié dimanche par le Parisien. Parmi les sympathisants de gauche, le pourcentage des personnes souhaitant qu'elle quitte son poste atteint même les 82%. En revanche, 75% des sympathisants de droite préfèrent que MAM reste. Au coeur de la tourmente après de nouvelles révélations sur ses vacances en Tunisie, alors que le peuple se soulevait contre Ben Ali, Michèle Alliot-Marie fait front. Soutenue par Nicolas Sarkozy, la ministre n'entend pas démissionner.

Dixit



Miloud Chorf :

«Si les revendications de ceux qui appellent au changement se résument à la levée de l'état d'urgence et à l'ouverture des médias lourds à tous les partis, le président de la République y a donné satisfaction à travers les mesures prises récemment en Conseil des ministres (...) j'invite les militants à méditer sur la portée de ces décisions et leur impact sur le pays.»

DÉCHIRÉE PAR LES DIVISIONS, ELLE PEINE À DRAINER LES FOULES

L'OPPOSITION NE FAIT PLUS RECETTE

A la faveur des récents événements qu'a connus le pays, les Algériens ont plus que par le passé la certitude que l'opposition est sinon quasi inexistante du moins très faible. Ces événements ont, en quelque sorte, mis à nu l'opposition algérienne.

PAR KAMAL HAMED

Discrete, voire même très effacée et ne pouvant donc nullement peser sur le cours des événements, l'opposition a démontré, une fois de plus, qu'elle ne constitue pas une véritable alternative au pouvoir. Dans sa configuration actuelle l'opposition, déchirée par les divisions, est vouée à servir juste de faire valoir en jouant seulement les seconds rôles. L'atomisation de l'opposition est réapparue au grand jour lorsque des partis, des syndicats et des associations de la société civile, qui se sont regroupés dans la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) ont appelé à une marche à Alger le 12 février dernier.

Car, en effet, très peu de partis d'opposition ont adhéré à cette coordination qui a, rappelons-le, voulu organiser une seconde marche avant-hier qui a été elle aussi empêchée par un impressionnant dispositif de sécurité. Les divergences et les divisions sont d'ailleurs apparues au tout début de la naissance de la CNCD. Le FFS s'est vite démarqué de cette initiative après avoir assisté à une première réunion.



Ph. : Midi Libre

La raison du retrait du parti de Hocine Ait Ahmed, et le FFS en a fait cas ouvertement, est la présence du RCD au sein de la CNCD. Le premier secrétaire du plus vieux parti d'opposition, Karim Tabou, a reproché au parti du Dr Said Sadi ses «*accointances*» passées avec le pouvoir en indiquant que «*le FFS veut travailler uniquement avec les forces démocratiques autonomes*».

Resté donc seul au sein de la CNCD, après aussi le retrait du parti pour la liberté et la justice que dirige Mohamed Said, le RCD n'a pu mobiliser les foules, ni le 12 ni le 19 février. Pis, son leader, Said Sadi, a été pris à partie par des contre-manifestants. Nombreux sont les analystes qui ont alors vite réitéré la certitude

selon laquelle l'alliance du pôle dit démocratique a été et restera toujours une chimère.

Comme par le passé, l'alliance des partis représentant ce courant n'est décidément pas près de se réaliser. Par le passé, est-il besoin de le rappeler, toutes les tentatives d'union ou d'alliance ont été vouées à l'échec. Un échec qui traduit les profondes divergences entre les différents protagonistes de cette mouvance politique. Des querelles de clochers et des luttes pour le leadership opposent en effet souvent les partis dits démocratiques.

Ces divisions contribuent à l'évidence à affaiblir ce courant politique et, par voie de conséquence, à le disqualifier totalement auprès de l'opinion publique nationale. Et

la multiplication des sigles, avec notamment la création de nouvelles formations politiques dont certaines ne disposent pas d'un agrément, n'a pas suffi à redorer un blason qui semble définitivement terni.

Et ce constat est aussi valable pour les partis d'opposition de la mouvance islamiste. Les mouvements Nahda et El Islah n'arrivent plus à accorder leurs violons et toutes les tentatives de rapprochement, et Dieu seul sait combien elles sont nombreuses, se sont avérées vaines. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple récent, le Mouvement El Islah n'a pas réussi à susciter l'intérêt du Mouvement Nahda pour l'initiative qu'il a lancée au lendemain des émeutes qu'a connus le pays au début du mois de janvier dernier.

Nahda n' pas, en effet, adhéré à l'Alliance nationale pour le changement (ANC), qui a élaboré une plateforme de revendications politiques, contrairement à d'autres partis et certaines personnalités politiques, à l'exemple de l'ancien chef de gouvernement, Ahmed Benbitour.

Le mouvement Nahda, préférant faire cavalier seul, a lui aussi émis un nombre de propositions comme la formation d'un gouvernement de transition. Pour certains observateurs, cette agitation des partis de l'opposition n'aura aucune incidence tant elle ne suscite pas l'intérêt des Algériens qui se détournent, de plus en plus, des partis de l'opposition.

Ces derniers, qui connaissent depuis de longue années une véritable hémorragie tant les troupes désertent les rangs, risquent, au rythme ou vont les choses, de ressembler à des coquilles vides, s'ils ne le sont déjà.

K. H.

RASSEMBLEMENT DES GARDES COMMUNALES DEVANT L'APN

Ils revendiquent leurs droits absolus

Une cinquantaine de gardes communaux, venus des quatre coins du pays, ont tenu hier matin à 10h, un rassemblement devant le siège de l'APN à Alger. L'objectif de ce rassemblement étant la revendication de droits jugés par eux bafoués. Ainsi après les étudiants, les paramédicaux... voilà que les gardes communaux viennent augmenter le nombre des mécontents. Leurs revendications sont socio-professionnelles avec entre autres des horaires de travail de 24 heures sur 24, alors qu'ils sont assurés uniquement pour 8 heures.

Il faut dire en outre que leur mission était des plus délicates et des plus dangereuses, particulièrement durant la période de la tragédie nationale. Aujourd'hui ils se voient reconvertis en agents de sécurité ou... d'entretien. Ils ne s'élèvent même pas simplement d'avoir des contrats de travail pérennes. Approchés les protestataires nous diront «*on veut pouvoir bénéficier de nos droits légitimes, c'est tout*».

Pour rappel le corps de la Garde communale a été créé dans l'urgence au cours de la décennie noire.

L'autre décision à laquelle s'opposent

les gardes communaux est le fait de mettre ceux d'entre eux, non éligibles à la retraite, aux services des administrations locales. Hamid Hadj Ali nous dira à ce propos : «*Ils nous proposent des postes d'agents de sécurité dans des administrations, des postes d'agents d'entretiens... d'accord on veut bien travailler mais à une seule condition, c'est d'avoir un salaire décent, des contrats de travail fixes, et bien sûr être assurés.*

On est vraiment déçus par le traitement que l'on nous réserve et dire que durant les années du terrorisme on s'est voué corps et âme au service de notre patrie et maintenant on veut se débarrasser de nous comme des objets inutiles, sans même nous accorder nos droits légitimes. Nous sommes des Algériens qui avons voué nos vies à notre pays durant la décennie noire. Aujourd'hui on ne représente plus rien...».

Les gardes communaux ne demandent pas de traitement de faveur mais veulent juste pouvoir bénéficier des mêmes droits que ceux qui étaient à leurs côtés pour la protection et la survie de l'Algérie.

S. B.

Sous la Plume

L'opposition en panne

PAR SORAYA HAKIM

L'Algérie connaît ces derniers temps quelques mouvements de contestation qui n'ont rien à voir avec ceux qu'ont connus nos voisins de Tunisie et d'Egypte le plus grand et le plus peuplé du Monde arabe. Chez eux, la révolte est populaire avec des revendications sociales bien définies et c'est ce qui a conduit à la chute des régimes autocratiques.

A Alger, la mobilisation peine à prendre de l'envergure.

La marche du 25 janvier à l'appel du RCD n'a pas drainé la foule qu'escomptait Said Sadi qui, ce jour-là, s'était contenté d'haranguer les manifestants au moyen d'un porte-voix du haut du balcon du siège régional du RCD.

Dès lors, une coordination nationale pour le changement et la démocratie embryonnaire est censée regrouper des organisations de la société civile avec une ancienne figure du gouvernement en l'occurrence l'ancien Premier ministre Ahmed Benbitour, des syndicats non officiels et la ligue des droits de l'Homme. Elle a organi-

sé une autre marche pour le 12 février qui a regroupé tout au plus 500 personnes si l'on fait le décompte entre manifestants organisateurs et journalistes venus couvrir l'événement. On est loin du nombre d'Egyptiens qui campaient sur la Place Tahrir.

Ne nous voilons pas la face, l'Algérie est en panne d'opposition. La population ne fait pas confiance aux partis politiques.

Même Said Sadi qui se dit être un farouche opposant n'a plus de crédibilité quand deux de ses ministres faisaient partie du gouvernement.

Le FFS qui avait su en janvier 92 rassembler tous les démocrates de l'époque est victime de son leadership quand ce n'est pas son nombrilisme.

Quant à la jeunesse frustrée, elle aurait pu être le porte-voix de la contestation populaire mais ne se reconnaît dans aucun des partis dont les militants ont plus de la quarantaine.

Tant que la contestation ne sera pas l'émanation du peuple, la mobilisation sera dans l'impasse. **S. H.**

MOHAMED VI DANS LA TEMPÊTE

LE VENT DE LA CONTESTATION S'ÉTEND AU MAROC

Le vent de la révolte des masses arabes gagne le Maroc jusque-là épargné par le souffle de la contestation populaire. La situation est préoccupante en Libye, notamment à Benghazi et El-Beïda. Au Bahreïn, le pouvoir recule et laisse la place de la Perle aux manifestants en appelant les opposants à négocier. Au Yémen, des centaines d'étudiants manifestent devant l'Université de Sanaa.

PAR SADEK BELHOCINE

Benghazi en situation de mutinerie civile

Des centaines de milliers de personnes se sont rassemblées dimanche à Benghazi, deuxième ville de Libye, pour porter en terre les manifestants tués par les forces de sécurité, ont rapporté des témoins cités par des agences de presse. Le bilan des affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre aurait fait plus de 173 personnes tuées en quatre jours d'affrontements, centrés sur Benghazi et les villes avoisinantes, selon un bilan établi par l'organisation de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch (HRW). «Cent mille manifestants se rendent actuellement (hier en début d'après-midi) au cimetière pour les obsèques de dizaines de martyrs.

Nous craignons un nouveau massacre car la route menant au cimetière est proche des casernes des forces de sécurité», a dit à Reuters un habitant de la capitale de la Cyrénaïque. «Nous ne céderons pas tant que le régime ne sera pas tombé. Nous appelons les Nations unies à intervenir tout de suite pour arrêter ce massacre», a dit cet homme.

Un autre témoin a indiqué à Reuters que des centaines de milliers de personnes, dont des femmes et des enfants, s'étaient réunies pour prier devant les 60 corps, exposés près du siège d'un tribunal du nord de Benghazi, qui compte 700.000 habitants. «Un massacre a été commis ici hier soir», a déclaré dimanche à Reuters un habitant qui a requis l'anonymat. Les forces de sécurité ont eu recours à des armes lourdes et, a-t-il ajouté, «nombre de soldats et de policiers sont passés dans le camp des manifestants». Des informations souvent contradictoires circulent sur les événements qui ont pour théâtre certaines villes libyennes. Il semble que les rues de Benghazi soient sous le contrôle des manifestants et que les forces de sécurité se soient retranchées dans un complexe appelé le «Centre de commandement», d'où elles ont tiré sur la foule. «Il n'y a plus aucune présence des autorités dans la ville, les forces de sécurité sont retranchées dans leurs casernes et la ville est dans un état de mutinerie civile», a témoigné un habitant à une agence de presse.

Des propos corroborés par un autre habitant qui a laissé entendre qu'«Il n'y a plus aucune présence des autorités dans la ville, les forces de sécurité sont retranchées dans leurs casernes et la ville est dans un état de mutinerie civile», témoignant encore que



Les Marocains revendiquent plus de justice sociale.

«tous les bâtiments gouvernementaux et institutionnels et une banque ont été incendiés et des voyous saccagent et détruisent tout. Il n'y a personne dans les rues, pas même la police». «Il n'y a plus aucune présence des autorités dans la ville, les forces de sécurité sont retranchées dans leurs casernes et la ville est dans un état de mutinerie civile», a-t-il dit à Reuters. Des milliers de personnes manifestaient devant un tribunal de Benghazi à l'est de la Libye. «Il y a des milliers de personnes là-bas. Nous avons baptisé (cette place) la place Tahrir 2» a assuré un avocat à une agence de presse. «Les manifestants réclament un changement de gouvernement et une Constitution», a-t-il ajouté. D'autres «attaquent la garnison, ils affrontent des tirs», a-t-il indiqué. La situation n'est pas à l'apaisement dans l'est du pays. Elle a dégénéré à Al-Baïda «Un groupe d'extrémistes, qui se fait appeler l'émirat islamique de Barka (ancien nom de la région nord-ouest de la Libye), retient en otage des éléments des services de sécurité et des citoyens», a indiqué dimanche un haut responsable libyen, cité par des médias.

Cette prise d'otages a commencé durant les affrontements des derniers jours, a-t-il affirmé, sans donner plus de précisions. Selon le responsable, ce groupe «demande la levée du siège imposé par les forces de l'ordre pour ne pas exécuter les otages». «Des négociations ont eu lieu samedi soir. Elles ont été conduites du côté des autorités par le ministre de la Justice Mustapha Abdeljalil», a-t-il expliqué, en précisant qu'elles étaient toujours en cours. Les autorités libyennes n'ont publié aucun bilan et n'ont fait officiellement aucune déclaration sur les troubles à ce jour.

Des milliers de Bahreïnais occupent la place de la Perle à Manama

Des milliers de Bahreïnais ont occupé la place de la Perle à Manama, épicerie de la contestation du régime. Des centaines de protestataires y ont passé la nuit sans encombre. «La nuit s'est passée sans problème», déclare Tahar, un étudiant qui dit n'avoir pas dormi pour monter la garde, avec des dizaines d'autres jeunes, sur cette place devenue le symbole de la contestation populaire entamée le 14 février.

La place a été reconquise par les manifestants, en majorité chiites, samedi après le retrait de l'armée ordonné par le prince héritier Salman ben Hamad Al-Khalifa. L'union générale des syndicats de Bahreïn a décidé hier de lever son mot d'ordre de grève générale et illimitée, jugeant que le gouvernement avait satisfait ses demandes en retirant l'armée de Manama et respectant le droit de manifester. Pour sa part, l'Union générale des syndicats de Bahreïn qui avait appelé samedi à une grève générale illimitée à partir d'hier, pour exiger notamment la liberté de manifester pacifiquement, sans intervention des forces de l'ordre a décidé de lever son mot d'ordre de grève générale et d'appeler à la reprise du travail à partir de lundi, suite aux derniers développements et en raison du retrait de l'armée et du respect du droit de manifester pacifiquement, a indiqué l'Union générale des syndicats bahreïnais dans un communiqué. La centrale syndicale a assuré que la grève avait été plus ou moins suivie dimanche et que de nombreux ouvriers participaient au rassemblement, place de la Perle à Manama, de manifestants pour des réformes politiques.

L'opposition a réaffirmé, hier, qu'elle maintenait comme préalable au dialogue avec le pouvoir la démission du gouvernement responsable selon elle de la répression sanglante de la contestation populaire. «Le gouvernement qui n'a pas pu protéger son peuple doit démissionner et les responsables du massacre doivent être jugés», a déclaré Abdel Jalil Khalil Ibrahim, chef du bloc parlementaire du Wefaq, principal mouvement de l'opposition chiite. «L'opposition ne refuse pas le dialogue» proposé par le prince héritier, «mais réclame une plateforme qui favorise le dialogue», a-t-il ajouté. Une perche tendue au prince héritier pour sortir le petit émirat de la crise. Des négociations en vue pour les prochains jours.

Maroc, manifestations à Casablanca et Rabat

Plusieurs milliers de Marocains ont répondu à l'appel du mouvement «du 20 février», à manifester pacifiquement pour réclamer une nouvelle Constitution limitant les pouvoirs du roi et plus de justice sociale. A la mi-journée, hier à Casablanca et Rabat,

des milliers de Marocains battaient le pavé dans les grandes villes du royaume.

Des banderoles proclamaient : «Le roi doit régner et non gouverner» ou «Le peuple veut une nouvelle Constitution», tandis que des groupes de gauche demandaient «moins de pouvoirs à la monarchie». «On n'a rien contre le roi mais on veut plus de justice et du travail», ont souligné Brahim et Hassan, deux jeunes diplômés d'une école technique. Les autorités marocaines ont souligné, à plusieurs reprises, que les manifestations témoignaient de l'ouverture politique du pays et que les Marocains pouvaient s'exprimer librement, à condition de ne pas mettre en danger les «intérêts vitaux» du pays.

Les manifestants ont reçu un soutien de poids en la personne du cousin du roi Mohamed VI. Le prince Moulay Hicham El Alaoui a appelé à la démocratisation du système et a apporté son soutien aux milliers de Marocains qui ont défilé hier pour demander des réformes politiques.

L'appel à des manifestations pacifiques a ensuite été appuyé ou repris par des ONG ainsi que par l'organisation de jeunesse de l'association islamiste Justice et bienfaisance, mouvement non reconnu mais toléré, considéré comme l'un des plus importants du Maroc.

Ils étaient environ 4.000 personnes à manifester à Casablanca, principale ville du pays, scandant : «Liberté, dignité, justice» en demandant «moins de pouvoirs pour la monarchie», et certaines banderoles proclamaient : «Le roi doit régner et non gouverner» ou «le peuple veut une nouvelle Constitution».

Certains partis, comme l'Istiqlal (le parti du Premier ministre Abbas El Fassi) et le parti islamiste Justice et développement (PJD, opposition représentée au Parlement) se sont ouvertement prononcés contre l'appel à manifester, craignant des «débordements». D'autres partis, notamment l'Union socialiste des forces populaires (USFP, coalition gouvernementale) ne se sont pas prononcés, se contentant de réclamer dans leurs organes de presse des «réformes incontournables» (Libération, quotidien de l'USFP).

Au Yémen, des nouvelles manifestations attendues

Plusieurs centaines d'étudiants yéménites ont manifesté, hier, devant l'université de Sanaa sans être inquiétés par les partisans du pouvoir, tenus à l'écart par la police, selon les correspondants des médias. Le bilan s'alourdit : un étudiant a été tué par balle et cinq autres ont été blessés dans les violents affrontements qui ont éclaté quand des partisans du régime ont tenté de prendre d'assaut l'Université de Sanaa, foyer de la contestation. Vendredi, quatre personnes ont été tuées par balles à Aden, principale ville du Sud, lorsque la police a dispersé des manifestants réclamant le départ du président Ali Abdallah Saleh, au pouvoir depuis 32 ans, ont indiqué des sources médicales.

A Sanaa, des centaines de partisans du régime ont attaqué un rassemblement de milliers de jeunes opposants ainsi que des journalistes avec des matraques, des haches et des bâtons, faisant au moins quatre blessés.

A Taéz, à 270 km au sud-ouest de Sanaa, une attaque à la grenade contre des manifestants dans le centre-ville a tué deux d'entre eux et fait 27 blessés, selon des sources médicales. Le président Ali Abdallah Saleh, qui dirige ce pays pauvre et instable du sud de la péninsule arabique, a promis le 2 février de mener des réformes et de ne pas briguer un nouveau mandat en 2013, sans toutefois calmer la rue qui continue de réclamer son départ.

S.B.

AFFAIRE DU RHUMAFED

Saidal saisira la justice

Des rumeurs, relayées à travers des SMS, des emails et autres réseaux sociaux sur Internet, ont fait état d'emballages Rhumafed contenant un autre médicament, destiné aux malades cardiaques. Les auteurs de cette campagne "doivent être poursuivis en justice".

PAR INES AMROUDE

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, a dénoncé, hier, à Alger, une campagne menée par «certaines parties» contre le groupe pharmaceutique public Saidal, après l'erreur d'étiquetage signalée sur un lot de l'un de ses produits, à savoir le médicament antigrippal Rhumafed.

«Profitant d'une erreur d'étiquetage sur le médicament Rhumafed, certaines parties ont voulu nuire à l'image de Saidal, fleuron de l'industrie pharmaceutique nationale», a déclaré Ould Abbès lors d'une conférence de presse organisée par Saidal à cet effet, rapporte l'APS.

Rappelant que le secteur du médicament est «stratégique» dans tout pays, il a souligné que cette affaire intervient dans un contexte général où certains milieux tentent de mener des actions de déstabilisation du pays.

«C'est un problème global qui s'inscrit dans la tentative de déstabilisation du pays», a-t-il dit. Des rumeurs, relayées à travers des SMS, des emails et autres réseaux sociaux sur Internet, ont



Djamel Ould Abbès, ministre de la Santé.

fait état d'emballages Rhumafed contenant un autre médicament, destiné aux malades cardiaques. Ces rumeurs, a-t-il dit, «portent atteinte à l'ordre public et créent une panique au sein des citoyens».

Il a estimé que les auteurs de cette campagne «doivent être poursuivis en justice», en dénonçant également «le non-respect de l'éthique et la concurrence déloyale de certains laboratoires».

Le ministre a exprimé sa «solidarité» et son «soutien» avec le groupe Saidal et l'engagement de l'Etat à l'accompagner dans le développement et la réalisation de ses différents projets, notamment ceux qui sont en cours avec de grands laboratoires étrangers. Qualifiant de «grave» cette affaire, M. Ould Abbès a également appelé le groupe pharmaceutique algérien à «mener une action devant la justice afin de dévoiler les auteurs du complot qui le visent».

Il a déclaré, en outre, que Rhumafed restera commercialisé, annonçant que «tout produit similaire sera interdit d'im-

portation». De son côté, le P-dg de Saidal, Boumediene Derkaoui, a évoqué une «attaque ciblée et agressive, bien orchestrée par des professionnels de la manipulation qui ont abusé du citoyen en lui envoyant des SMS et des emails l'avertissant contre le danger de consommation de Rhumafed, l'un des produits phares de Saidal».

«S'il y avait réellement une erreur grave, nous serions les premiers à lancer une alerte sanitaire à travers les différents canaux médiatiques et à informer les autorités pour retirer immédiatement ce produit», a-t-il précisé.

«Il s'agit de défendre un patrimoine de l'Algérie, en l'occurrence Saidal, qui vient notamment de bénéficier, pour la première fois depuis trente ans, d'un programme de développement extrêmement important de 160 millions d'euros pour construire sept usines», a rappelé M. Derkaoui.

Concernant l'annonce «un peu tardive» de cet incident, il a admis qu'«il y

avait défaillance au niveau de la communication», estimant que «ce problème minime n'allait pas prendre une telle dimension».

M. Derkaoui a tenu à rassurer qu'il n'y a «aucun danger» concernant la consommation de Rhumafed, car il s'agit, a-t-il argué, «seulement d'une erreur technique dans l'étiquetage sur le papier aluminium du médicament qui ne concerne que 500 boîtes sur le lot n° 1714 (10.000 boîtes)».

Cette erreur porte sur l'utilisation d'une feuille d'aluminium sur laquelle est imprimé Cardital au lieu de Rhumafed. Donc tous les autres composants du produit, à savoir l'étui, la vignette, la notice, le comprimé et son principe actif, concernent bien le produit Rhumafed. Il a indiqué que Saidal a procédé au «rappel immédiat» du lot qui avait été livré, en totalité, au seul centre de distribution de Batna et a informé les autorités compétentes, conformément à la réglementation pharmaceutique algérienne. M. Derkaoui a indiqué qu'il attendait de collecter tous les éléments du dossier à présenter à la justice.

I. A.

41^E FOIRE INTERNATIONALE DU TOURISME EN ALLEMAGNE L'Algérie présente

L'Algérie prendra part à la 41^e édition de la Foire internationale des voyages et des loisirs qui se tiendra à Munich (Allemagne) du 23 au 27 février 2011, a indiqué, hier, un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Plus de 1.470 opérateurs de différents secteurs (compagnies aériennes, agences de voyages, hôteliers) représentant 54 pays, seront présents à Munich sur une superficie de 70.000 m², où, sont attendus plus de 100.000 visiteurs, souligne le communiqué.

Selon le ministère, «la présence de l'Algérie pour la deuxième fois consécutive à cet important rendez-vous du tourisme international témoigne de l'intérêt qu'accordent les opérateurs algériens pour le marché touristique allemand qui présente des opportunités porteuses».

Il est précisé que pour garantir une participation «effective» de l'Algérie, «l'office national du tourisme a réservé un espace d'exposition doté de toutes les commodités nécessaires qui sera mis à la disposition des opérateurs du tourisme nationaux, partie prenante à l'évènement, Ainsi ils pourront renouer des relations d'affaires avec leurs partenaires étrangers».

La présence de l'Algérie à cette manifestation sera aussi, «l'occasion pour les tours-opérateurs et professionnels allemands de découvrir notre patrimoine touristique pour inscrire la destination Algérie dans leurs catalogues et établir des partenariats avec leurs homologues algériens», indique la même source.

Il est précisé que la participation à cette manifestation touristique internationale «s'inscrit dans le cadre du programme d'activités promotionnelles de l'office national du tourisme à l'étranger pour l'année 2011 dont l'objectif principal est le repositionnement de la destination Algérie sur les marchés du tourisme et notamment le marché européen».

APS

CONTRIBUTION FRANÇAISE AUX DIFFÉRENTS PROJETS ÉNERGÉTIQUE,
SANITAIRE ET DE TRANSPORT EN ALGÉRIE

Raffarin scrute les opportunités de partenariat

PAR AMAR AOUIMER

Plus de six projets de partenariat sont en voie d'être finalisés par Jean-Pierre Raffarin, représentant de Sarkozy et le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, Mohamed Benmeradi, dans le but de relancer et de suivre la coopération économique entre l'Algérie et la France.

Parmi ces projets, on peut notamment citer la construction d'une usine de vapocraquage d'éthane dans la zone industrielle d'Arzew (wilaya d'Oran) dans le cadre d'un partenariat entre le groupe français Total et la Compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach.

Aussi, il y a le projet de construction d'une 2^e usine de médicaments du français Sanofi Aventis et d'un centre de stockage et de distribution de produits de santé sur une superficie de 6,3 hectares dans la ville nouvelle de Sidi Abdallah (wilaya de Tipasa). Par ailleurs, un accord de coopération entre la firme

"Bretagne International" et l'Institut technique des élevages algériens visant à promouvoir et développer la structure et la filière laitière en Algérie a été examiné par les deux responsables.

Il a été aussi question de discussion sur le projet ambitieux de partenariat avec la firme Alstom Ferroviar pour la réalisation et la construction d'une unité de fabrication de rames de tramways à Annaba.

Cependant, selon des échos qui nous sont parvenus, Raffarin a remis en cause l'achèvement des travaux du métro d'Alger en précisant à l'AFP que «des malentendus et des accords entre les deux gouvernements existent quant aux échéances de mise en service.» Toutefois, il s'efforcera de trouver un compromis et un accord avec la partie algérienne pour que le métro de la capitale soit opérationnel avant la fin de l'année 2011.

Rappelons que la première ligne du métro d'Alger doit assurer la liaison entre la Grande-Poste (Alger-Centre) à

Hai El-Badr (banlieue d'Alger), en passant par plusieurs stations, à savoir Khelifa-Boukhalfa, la place du 1er Mai, Aissat-Idir, El Hamma, le Jardin d'Essai, le Pont des Fusillés, la cité Amirouche et la cité Mer et Soleil.

Cette infrastructure métropolitaine de la capitale ayant nécessité un investissement de plus de 850 millions d'euros, selon les chiffres fournis par les promoteurs de ce projet, et qui va complètement révolutionner les transports publics d'Alger, est doté de la technologie de pointe appelée «trainguard MT CBTC», c'est à dire une solution de contrôle et de commande raffinée et hautement automatique de trains et locomotives à forte capacité technique faisant appel à un système radio et des cantons mobiles performant.

D'autres sujets ont été abordés par les deux responsables, tel que le colloque d'hommes d'affaires et des investisseurs français et les opérateurs économiques algériens prévu prochainement à Alger.

A. A.

FRAUDEURS ET INFRACTIONS

Le ministre du Commerce déclare la guerre

L'important pour les pouvoirs publics, consiste à lutter implacablement contre la fraude

PAR AMAR AOUIMER

Les assises nationales du commerce se dérouleront en juin prochain à Alger dont le programme, le plan et la stratégie tendent à dynamiser le secteur en fonction des nouvelles orientations politiques. Ainsi, un consensus national est primordial avec la participation des experts, des opérateurs économiques, des bureaux d'études et des partenaires sociaux" a notamment déclaré, hier au siège de l'Algex, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, en présence des directeurs centraux et des différents responsables régionaux.

L'important pour les pouvoirs publics, selon le ministre, consiste à lutter implacablement contre la fraude précisant que "le ministère a concocté et élaboré des textes de loi relatifs à la fraude et la concurrence en renforçant les services de surveillance et de contrôle des prix et la protection des consommateurs".

Le gouvernement a pour objectif de poursuivre un triptyque indissociable en matière de régulation et d'ordonnement du commerce, à savoir le respect et la transparence des activités commerciales, la réduction des dangers et risques, la garantie de la protection et de la production alimentaire et industrielle des produits de large consommation avec des certifications et enfin, la sauvegarde du pouvoir d'achat des consommateurs.

Le ministère du Commerce a engagé un débat et une série de négociations avec les opérateurs économiques en vue d'instaurer une concertation dans le but d'améliorer le service public sur le terrain à la lumière des récents événements liés à la hausse des prix du sucre et de l'huile.

Il s'agit, en fait, de mettre en place un système gagnant-gagnant avantageant les opérateurs économiques afin de tirer des dividendes et de réaliser convenablement leur



PH. D.R.

Mustapha Benbada, ministre du Commerce.

marge bénéficiaire. Mais, l'État s'est fixé également comme but principal la multiplication des actes et des opérations de contrôle des agents sur le terrain, à travers le territoire national, pour la répression des fraudes et de la concurrence. Durant l'année 2010, les services de contrôle ont effectué 991.000 interventions ayant dévoilé 182.000 infractions et établi plus de 173.600 procès-verbaux pour des poursuites judiciaires, selon le ministre. Aussi, les services de contrôle ont pu aboutir à définir que 53,3 milliards DA ont

fait l'objet d'une absence de déclaration de la part des commerçants, donc des opérations commerciales dépourvues de facture. Le montant des produits saisis et non conformes et impropres à la consommation s'élève à 1.261 millions DA alors que le nombre de magasins fermés, durant cette année, est de l'ordre de 11.668 (locaux commerciaux).

Concernant l'inspection des produits importés (et contrôlés) aux frontières, Benbada a affirmé que "pas moins de 84 200 tonnes de marchandises ont été confisquées pour une valeur de plus 8,690 milliards DA".

Abordant l'épineuse problématique des intoxications alimentaires, notamment en été où le taux d'intoxication dans les restaurants est effrayant et dramatique, le ministre estime que des progrès tangibles ont été constatés dans les exigences et les conditions de commercialisation en réduisant sensiblement les cas d'intoxication passant de près de 4.500 en 2009 à environ 3.250 cas en 2010, soit une diminution de 27 %. A. A.

5.000 cadres universitaires recrutés avant fin 2012

Fait nouveau : le ministère du Commerce s'engage à recruter 5.000 cadres universitaires avant la fin 2012 afin de donner un nouveau souffle au secteur. Il compte augmenter également le nombre des contrôleurs qui seront dotés de 150 véhicules au cours de l'année 2011. Dans son intervention, le directeur de la répression des fraudes au ministère du Commerce a mis en relief le contrôle des pratiques commerciales et anticoncurrentielles en mettant l'accent sur le respect des prix et tarifs (pain, lait, sucre semoule, farine, sucre et huile...) tout en assainissant le commerce extérieur, en multipliant les enquêtes sur les activités des importations et les inscriptions des fraudeurs. Il s'agit également de réduire le commerce informel, selon lui, en combattant le défaut de facturation et l'exercice d'activités commerciales sans registre de commerce.

A. A.

DÉCRET RELATIF AUX PRIX DES SUCRE ET HUILE

Un CIM aujourd'hui pour une "dernière lecture"

Un quatrième conseil interministériel (CIM) se réunira aujourd'hui pour faire une "dernière lecture" du décret exécutif fixant les marges de bénéfice et le plafonnement des prix du sucre et de l'huile de table, en application de la décision de janvier dernier du gouvernement pour juguler les prix de ces deux produits, a annoncé dimanche à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

Une fois ficelé, ce décret doit être soumis au gouvernement "la semaine prochaine", a

ajouté M. Benbada lors d'une conférence de presse, en marge d'une rencontre consacrée à la présentation du bilan de la direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes. Suite à de fortes hausses des prix du sucre et de l'huile au début du mois de janvier dernier, ayant atteint 120 DA/KG pour le premier et 950 DA/5 litres pour le deuxième, le gouvernement a décidé de plafonner ces prix à 90 DA et 600 DA respectivement et de "suspendre", jusqu'à fin août 2011, l'application des tarifs douaniers

(5%), de l'IBS (19% pour la production et 25% pour la distribution) et de TVA (17%) sur les importations ou la production des sucres roux et blanc et des matières premières des huiles alimentaires. La "régularisation" de ces mesures "sera prise en charge par la loi de finances complémentaire de 2011", a indiqué M. Benbada. Interrogé sur le "sort" des exonérations douanières et fiscales après l'expiration de la date butoir du 31 août, M. Benbada a avancé "deux options : la première sera un maintien des mêmes exonérations

en cas où les prix mondiaux de ces produits continueront leur hausse, et la seconde serait de retourner aux taxes précédentes en maintenant, en revanche, la possibilité d'intervention de l'Etat pour compenser les opérateurs pour le manque à gagner que peut engendrer le plafonnement des prix". Pour ce qui est du remboursement des vendeurs de sucre et d'huile, suite au plafonnement de leurs prix le 1^{er} janvier passé, opération qui coûtera quelque 3 milliards DA au Trésor, le ministre a affirmé qu'il était toujours "en cours".

A. A.

TERRES DU DOMAINE PRIVÉ DE L'ÉTAT :

3.000 ha détournés

L'Office national des terres agricoles (ONTA) va récupérer une superficie de 3.000 hectares (ha) de terres agricoles relevant du domaine privé de l'État, détournées de leur vocation initiale, a indiqué dimanche un responsable du secteur de l'Agriculture.

«Des actions judiciaires ont été engagées sur 400 cas de détournement de 3.000 ha de terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, qui seront récupérées par l'ONTA», a indiqué le directeur du foncier au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelmalek Ahmed Ali à la Radio nationale.

«Il y a une disposition de la loi qui prévoit cette transition pour Permettre à l'Office d'exploiter ces terres (récupérées) en attendant qu'elles soient attribuées dans le cadre de la loi», a-t-il ajouté.

«Ce sont des terres agricoles qui demeurent dans le portefeuille du domaine privé de l'Etat et elles seront attribuées conformément à la loi d'une manière transparente», a-t-il dit, en précisant que l'attribution de ces terres n'interviendra qu'après le jugement définitif de la justice.

Par ailleurs, ce responsable a annoncé que les premiers actes de concession seront déli-

vrés dans les prochaines semaines, puisque les cahiers des charges sont déjà prêts. Le nombre de dossiers déposés par les exploitants a atteint 107.000 sur 218.000 concernés par cette loi qui concerne une superficie globale de terres agricoles de 2,5 millions ha. Il a rappelé que dans le cas du non respect des conditions du cahier des charges, la non exploitation de la terre, le détournement de sa vocation et le non paiement de la redevance, l'ONTA résiliera l'acte de concession. Ce responsable a rappelé, dans ce sens, que la loi prévoit que la concession soit attribuée à titre individuel pour responsabiliser l'ex-

ploitant avec un cahier des charges qui l'engage avec ses droits et ses obligations.

Elle permet la possibilité de se constituer en exploitation individuelle permettant aux exploitants de sortir de l'indivision, selon lui. L'exploitant aura la possibilité de céder son droit de concession d'une durée maximale de 40 ans, qui est aussi transmissible et hypothécable. Quant aux terres marginales, qui n'ont pas été attribuées et jamais exploitées, Ahmed Ali a fait savoir que des appels à candidatures seront lancés conformément à la loi pour permettre de trouver des exploitants.

I. A.

JOURNÉE D'ÉTUDES ALGÉRO-MALAISIE NNE

À ALGER

L'agroalimentaire, la construction, les travaux publics et les TIC en débat

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) indique qu'à l'occasion de la visite en Algérie de Dato' Mukhriz Tun Mahatir, ministre délégué de l'Industrie et du commerce international, qui sera accompagné par une délégation d'entreprises malaisiennes relevant des secteurs d'activités inhérents à l'agro-alimentaire (produits halal), la construction, les travaux publics, les TIC, les meubles et bois, les transports, l'ambassade de Malaisie à Alger organise, en collaboration avec la CACI, une journée d'études portant sur le thème "l'Economie, l'industrie et les opportunités d'investissement et d'échanges avec la Malaisie", le 28 février 2011 à l'hôtel Sheraton.

Le programme de cette journée comprendra un débat ouvert avec les hommes d'affaires algériens et une projection vidéo sur l'économie et l'industrie de la Malaisie.

A cet effet, la CACI lance un appel aux entreprises nationales, publiques et privées, intéressées de prendre part à cet important événement dont l'objectif essentiel consiste à développer un partenariat gagnant-gagnant et diversifier les formes de coopération sachant que les investisseurs et les industriels de ce pays sont intéressés par les opportunités de partenariat en Algérie, notamment à la suite de la récente visite à Alger d'une délégation d'hommes d'affaires malaisiens qui ont rencontré des opérateurs économiques algériens en vue d'instaurer des relations de collaboration et d'une dynamique d'échanges commerciaux.

A. A.

L'informel reprend de plus belle à Chevalley

L'informel se propage de plus en plus dans la capitale. A Chevalley, le nombre de ces marchands illicites s'accroît de jour en jour. Ils étaient moins de dix. Ils sont bien plus actuellement. Malgré la décision prise par les autorités ces derniers mois afin d'interdire tout aspect d'activité informelle, ces marchands «vagabonds» ne semblent pas la respecter. La dure vie qu'ils endurent eux et leur famille les pousse à faire n'importe quoi pour gagner leur vie. «S'ils veulent qu'on respecte la loi alors ils n'ont qu'à nous trouver du travail», nous a déclaré un marchand ambulant avant d'ajouter : «Moi si je travaille clandestinement c'est pour ne pas tomber dans la dérive. S'ils m'enlèvent ce petit commerce, c'est sûr que je ne vais pas rester les bras croisés. Je vais subventionner ma famille de n'importe quelle manière.» Cette pitoyable situation est due au taux élevé du chômage et à la cherté de la vie. Un autre marchand nous dira : «Même un travailleur avec 20.000 DA comme salaire arrivera difficilement à joindre les deux bouts. Tout est cher.» Tout au long de ce boulevard, on trouve des marchands de tous les âges ; des adolescents, des jeunes, des hommes et même des personnes à l'âge de la retraite.

H. A.

Sortie de la 13^e promotion des commissaires de police

La 13^e promotion des commissaires de police ayant suivi une formation à l'Ecole supérieure de police d'Alger a prêté serment hier à la Cour d'Alger.

Baptisée au nom du martyr du devoir national, l'officier de police, Djadi Amara, cette promotion est composée de 42 commissaires de police.

Ces derniers ont suivi une formation spécialisée de quatre mois qui a englobé des spécialités relatives à la police judiciaire, les relations stratégiques et la police des frontières et de l'ordre public, ainsi que d'autres matières supplémentaires en management, informatique, langues, psychologie et sociologie.

Le vice-président de la cour d'Alger et président de chambre, Boubetra Abdelmalek a présidé la cérémonie de prestation de serment.

Le martyr du devoir national, Djadi Amara qui relevait de la sûreté de la wilaya d'Alger est mort le 1^{er} août 1992.

92 officiers prêtent serment au Tribunal de Sidi M'hamed

Quatre-vingt-douze (92) officiers (hommes et femmes) ont prêté serment jeudi dernier au Tribunal de Sidi M'hamed après avoir suivi une formation de deux mois à l'Institut national de la police criminelle de Saoula. Cette promotion, la 5^e du genre depuis 2005, vient renforcer les rangs des services opérationnels de la Sûreté nationale, notamment en matière de prise en charge rapide des questions relatives aux procédures juridiques.

Ces officiers exerceront les fonctions de police judiciaire en application du Code de procédures pénales.

Cette formation bénéficiera à tous les inspecteurs de police remplissant les conditions légales requises, et ce, conformément à l'article 11 du Code de procédures pénales, au décret 66-167 et la décision interministérielle, amendée en 1973, relatifs aux fonctions d'officier de police judiciaire.

Programme culturel de proximité de 3 mois pour Bab El-Oued

Un programme culturel de proximité de 3 mois a débuté la mi février au profit de la commune de Bab El Oued. La musique et le théâtre pour enfants constituent l'essentiel du programme qui court jusqu'à fin mai. Une trentaine de concerts de "Chaâbi" et de musique algéroise sont prévus tous les mardis et jeudis à la salle Tamgout.

L'animation pour enfant se taille la part du lion dans ce programme, avec la participation de quelque 16 troupes théâtrales qui se produiront tous les vendredis matin.

Le programme a été établi en partenariat avec la commune de Bab El Oued, a fait savoir l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger.

APS

SIDI YAHIA

Boulevard chic et... habitat précaire

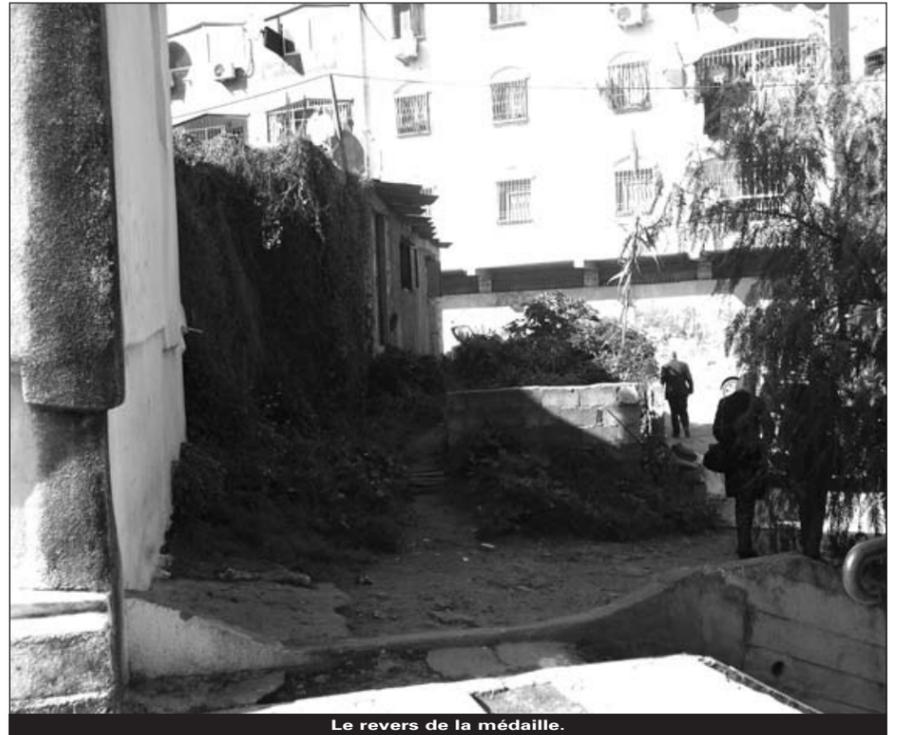
Derrière les luxueuses boutiques des grandes marques de renommée internationale situées sur le boulevard Sidi Yahia se cachent des bidonvilles qui sonnent telle une fausse note dans ce beau décor !

PAR HASSIBA ABDALLAH

Le beau boulevard de Sidi Yahia, relevant de la commune de Bir Mourad-Raïs, cache l'état répugnant d'anciennes habitations nommées Cité Sidi Yahia. Cette dernière se situe juste derrière les luxueuses boutiques de ce boulevard connu comme étant chic et branché. Les habitations de cette cité, qui date des années soixante, sont constituées de deux chambres et une cuisine. Mais le malheur, est que tout au tour de ces habitations poussent des bidonvilles encore plus misérables. Pour les distinguer, ils ne portent pas la même adresse même s'il s'agit du même lieu de résidence. Les autorités leur ont donné l'adresse «Rue Sidi Yahia» pour les différencier de la cité

“On a cru comprendre que nous serions relogés nous aussi”

Ces malheureux citoyens ont cru un certain moment que les autorités allaient les reloger à la même période que ceux qui habitaient le cimetière de Sidi Yahia, à savoir en septembre passé. Du moins, c'est le bruit qui courait lors de cette opération de relogement. Ils ont imaginé la fin de leur souffrance et ont commencé à rêver de leur nouvelle vie, mais leur rêve n'a pas été exaucé. “On a cru comprendre que nous serions relogés nous aussi”, nous diront des membres d'une famille rencontrés à leur domicile. D'ailleurs, ils ne comprennent pas pourquoi les habitants du cimetière ont été pris en charge et eux non. Pourtant, un simple et unique mur les sépare et rien d'autre.



Le revers de la médaille.

Aujourd'hui, ils continuent à vivre dans leur misérable habitation sans avoir aucune réponse des responsables. «Si je vis ici c'est parce que je n'ai pas trouvé où aller avec ma femme et mes enfants», nous a déclaré l'un d'eux avant d'ajouter : «Avec le prix de l'immobilier, on ne pourra jamais avoir un foyer et la location est également chère». Effectivement, le seul issu pour ces citoyens est d'être relogés par l'Etat. Autrement, ils ne pourront pas améliorer leur situation d'un iota.

Dure épreuve au quotidien

R. D. vit avec son mari et leurs 2 enfants dans un petit espace d'environ 12 m². Avec son mari, elle a aménagé une petite chambre, un coin pour la cuisinière et un autre pour la “2 en 1” : douche-toilettes. Pourtant, son mari, fonctionnaire chez l'Etat depuis plusieurs années, a déposé une demande de logement en 1999. Cela dit, cette petite famille est

plus chanceuse que d'autres. Elle possède au moins un compteur d'électricité qu'elle a pu installer grâce à ses connaissances. Le mari veut faire de même pour l'eau : installer un deuxième compteur pour l'eau le plus tôt possible. Cependant, les autres habitants de ces bidonvilles sont raccordés à l'électricité de chez leurs voisins. La somme d'argent qu'ils ont à payer chaque trimestre est décidée par les voisins en question et c'est à eux qu'il faut la remettre bien sûr. Certains partagent la somme sur le nombre des foyers bénéficiaires tandis que d'autres profitent de l'occasion pour justifier leur arnaque. Le prix demandé est exagéré. Mais, ils ne peuvent rien y faire puisqu'ils n'ont aucun autre choix. Même si les autorités sont conscientes de leur existence depuis plus de dix ans, mais elles ne leur ont pas accordé la permission d'installer des compteurs, car aux yeux de la loi, ces constructions sont illicites.

H.A.

9^{es} entretiens du CHU Mustapha-Pacha



A l'occasion des 9^{es} entretiens du CHU Mustapha-Pacha, le doyen de la faculté de médecine, le Pr Moussa Arada a mis en exergue le rôle du CHU Mustapha-Pacha en tant que "cen-

tre national et régional de référence par excellence" qui prend en charge la formation de 20% des étudiants en médecine à Alger sur les 19.000 étudiants admis au sein des 236 établissements hospitaliers

dans la capitale et ses environs.

Ce nombre considérable d'étudiants, a-t-il dit, exige "un encadrement quotidien et pluridisciplinaire" afin que ces futurs médecins puissent prendre en charge les citoyens à l'intérieur du pays.

Par ailleurs, le directeur du CHU, M. El-Hachemi Chaouche a mis en avant le rôle joué par les enseignants universitaires en vue de faire de cet établissement "un pôle de recherche scientifique et prodiguer des soins de qualité notamment en ce qui concerne les maladies lourdes à l'image de l'hypertension artérielle et les greffes d'organes et de tissus".

Il a, en outre, rappelé la disposition du CHU à échanger des expériences et procéder à des jumelages avec le reste des établissements hospitaliers avant de saluer des efforts de tous ceux qui veillent à la bonne organisation et la formation continue.

Cette rencontre de trois jours sera axée sur les maladies chroniques, et la greffe d'organes outre l'organisation d'une table ronde sur la maladie de Crohn et le rôle de l'imagerie médicale dans le dépistage des maladies.

APS

TIZI-OUZOU, CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE NEDIR-MOHAMED

Diversification et amélioration de la gamme de ses prestations

Le Centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou poursuit la dynamique de diversification et d'amélioration de la gamme de ses prestations en matière de soins, par l'ouverture de nouveaux services et la modernisation de son plateau technique.



Cette nouvelle dynamique s'inscrit dans le processus d'une mise en conformité avec sa nouvelle vocation de pôle de référence de soins spécialisés, rayonnant sur un bassin de population de près de quatre millions d'habitants.

Cette démarche a donné lieu à l'ouverture, la semaine dernière, d'un service de dermatologie à l'unité Belloua (nord de la ville) par le DG de cet établissement, abrité par les locaux du service ORL et d'ophtalmologie, après aménagement pour un coût de 12,5 millions de dinars, dont 5,5 millions de dinars pour les travaux de rénovation et 7 pour l'équipement, a indiqué le Pr. Ziri.

D'une capacité de 17 lits, ce service, dédié pour la prise en charge des soins des maladies de la peau (dermatoses), est doté, selon sa fiche technique, d'une salle de consultations, d'une salle de puvathérapie pour le

traitement des pathologies de la peau à l'aide de rayons ultra-violet, d'une salle de cryothérapie (traitement à l'azote liquide) et d'une salle pour la petite chirurgie (biopsie).

Disposant également d'un bloc pédagogique pour les besoins de formation continue des personnels médicaux et paramédicaux, ce service est encadré par quatre médecins, dont un maître-assistant spécialisé en dermatologie. L'autre nouveauté signalée par ce responsable a trait à la mise en place "imminente", au niveau de la même unité (Belloua) d'un service de chirurgie cardio-thoracique, opération précédée par une formation en la matière de deux médecins spécialistes à l'établissement hospitalo-universitaire d'Oran. Le service d'urologie du CHU de Tizi-Ouzou a subi également une véritable mue consistant, selon le Pr. Ziri, en l'extension de son bloc opératoire pour un coût de 7 millions

de dinars, ainsi que de son équipement pour une enveloppe de 12 millions de dinars. Poursuivant le renforcement et la modernisation de son plateau technique, condition fondamentale pour l'amélioration de la qualité des soins, cet établissement sanitaire vient d'acquiescer, selon son responsable, un équipement d'imagerie à résonance magnétique (IRM), qui s'ajoute ainsi aux deux scanners déjà fonctionnels. Le pavillon des urgences a été équipé, récemment, d'un appareil d'échographie pour les besoins de diagnostics d'urgence de polytraumatisés, a rappelé le même responsable. Par ailleurs, cet établissement sanitaire se dotera, durant l'année en cours, d'un incinérateur atypique dénommé "banaliseuse" pour un coût de 30 millions de dinars, pour le traitement définitif et efficace de ses déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI). **APS**

SETIF, PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE

61.000 hectolitres attendus



Une production de 61.000 hectolitres d'huile d'olive est attendue cette année dans la wilaya de Sétif, a indiqué, samedi, le responsable de la subdivision des services agricoles (DSA) de Beni Ourtilane (nord de Sétif).

Ce chiffre qualifié "d'excellent" par rapport à 2010 qui avait donné lieu à une production inférieure de moitié a été favorisée par des conditions climatiques "favorables", a souligné le même responsable.

Jusqu'à la fin du mois de janvier dernier, 287.000 quintaux d'olives destinés à la transformation ont été récoltés, a ajouté la même source, précisant que 42.363 hectolitres avaient été pressés à cette date, pendant que la cueillette se poursuit dans la wilaya, atteignant un taux de 96%.

La production oléicole a enregistré, au cours des dernières années, une augmentation sensible, compte tenu de l'adhésion des agriculteurs au

programme de développement rural et à la faveur du Fonds de soutien à l'agriculture.

Les habitants des régions nord de la wilaya, où se concentre l'essentiel des oliveraies de la wilaya de Sétif, accordent une importance de premier plan au développement de cette filière, partout où les conditions pédologiques et climatiques le permettent, relève-t-on.

Les surfaces réservées à la culture de l'olivier sont passées de 10.000 hectares en 2000 à 17.000 hectares lors des deux dernières années, soit une croissance de 56%.

Pour l'année 2011, la Direction des services agricoles a lancé un programme de 120.000 oliviers et d'autres espèces arboricoles. C'est ainsi que 80 millions de dinars ont été réservés à l'achat des plants qui seront attribués aux agriculteurs des régions nord et sud de la wilaya, où un millier d'hectares est prêt à recevoir ces plants.

Le plan quinquennal 2010-2014 prévoit pour la wilaya de Sétif 10.000 hectares supplémentaires d'oliviers dans le cadre d'un programme national de développement de la filière.

APS

MASCARA

Plus de 2.940 aides à l'habitat rural accordées

Plus de 2.940 aides ont été accordées pour la construction d'habitations rurales à travers la wilaya de Mascara.

Les commissions de daïras, composées des différentes instances concernées comme les services de l'APC et les directions des services agricoles et des équipements publics, se penchent sur l'étude des dossiers des demandeurs de ce type d'habitation, où il a été décidé le financement de 2.945 unités de logement à hauteur de 700.000 DA chacune, sur un total de 2.971 demandes, a précisé le responsable de la cellule communication de la wilaya. Parmi les bénéficiaires d'aide, 711 ont commencé à construire leurs habitations. Le reste se lancera bientôt, dans le cadre du quota global de 3.000 habitations rurales programmées pour l'année en cours.

La wilaya de Mascara avait bénéficié, dans le cadre du précédent plan quinquennal de développement, d'un programme de 21.344 habitations rurales, dont 15.647 ont été réalisées, 3.222 sont en cours et les travaux de 2.475 seront lancés cette année, selon le même responsable.

Les autorités locales ont souligné la nécessité de suivi au niveau des collectivités locales afin de surmonter les problèmes qui entravent la concrétisation de ce programme, notamment ceux relatifs à l'acte de propriété et au permis de construire.

JIJEL

Lutte contre la "tuta absoluta"

Plus de 1.700 pièges pour la lutte contre la "tuta absoluta", plus communément appelée "mineuse de la tomate", ont été distribués gratuitement aux agriculteurs de la wilaya de Jijel, selon le directeur de wilaya des services agricoles (DSA).

Pas moins de 408 exploitants agricoles de la commune d'El-Kennar qui consacrent une bonne partie de ses terres à la production sous serres de tomates, sur 595 hectares, ont bénéficié de ces dispositifs pour éradiquer ce parasite.

La "tuta absoluta", qui a fait son apparition ces dernières années, a causé de sérieux dégâts et des pertes substantielles de rendement, atteignant parfois 100 %, de tomates cultivées sous serre et en plein champ. Le DSA, M. Madjid Chenafi, a rappelé, par ailleurs, la contribution et la mission des agents communaux vulgarisateurs dans des actions de sensibilisation des agriculteurs à propos de la conduite à tenir pour l'éradication de la mineuse de la tomate.

APS

TISSEMSILT

La 2e Foire nationale des produits de consommation et du bien-être

La wilaya de Tissemsilt est au rendez-vous de la 2e Foire nationale des produits de consommation et du bien-être, qui s'étalera jusqu'au 6 mars prochain, selon les organisateurs.

Cette manifestation, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Ouarsenis de Tissemsilt, en coordination avec une entreprise privée, voit la participation de plus de 80 exposants représentant 25 wilayas.

Les habitants de la région auront l'occasion d'acquiescer différents produits qui seront exposés à des prix raisonnables et compétitifs, comme l'ameublement, l'habillement, l'électroménager et les produits d'artisanat, selon le président de la chambre. Un grand nombre de visiteurs est attendu à la Chambre de commerce et d'industrie Ouarsenis pour cette foire, la première édition ayant eu écho positif auprès des citoyens de Tissemsilt et de wilayas limitrophes.

Organisée du 1er au 15 novembre dernier, la première édition de cette foire avait connu la participation de plus de 70 exposants représentant 24 wilayas, ainsi que d'autres venus de Palestine, Syrie, Chine et Sénégal.

APS

ELECTION PRÉSIDENTIELLE EN OUGANDA

Le président Museveni donné gagnant

Le président ougandais sortant Yoweri Museveni, au pouvoir depuis un quart de siècle, est assuré d'obtenir un nouveau mandat de cinq ans à l'issue du scrutin de vendredi. Selon les résultats provisoires diffusés par la commission électorale après dépouillement des suffrages dans plus de 22.000 des 23.968 bureaux de vote, Museveni recueille 68% des voix et son grand rival Kizza Besigye 26%.

Ce dernier accuse le pouvoir d'avoir dépensé des sommes énormes pour acheter des votes et corrompre des agents électoraux. "Il est clair aujourd'hui que la volonté populaire ne peut s'exprimer dans les élections en raison de cet environnement politique corrompu et répressif", a-t-il dit lors d'une conférence de presse tard samedi soir. Yoweri Museveni, 67 ans, est crédité d'avoir relevé l'économie et stabilisé un pays surtout connu avant lui pour sa vie politique chaotique et ses régimes dictatoriaux. Toutefois, sa popularité a décliné depuis dix ans et l'Occident se méfie de ses velléités de devenir président à vie de ce pays d'Afrique de l'Est. Les Ougandais ont également voté vendredi pour élire les 327 membres du parlement. Se disant certain d'obtenir "une majorité écrasante", Museveni s'en est remis à son Mouvement national de résistance pour décider s'il doit se présenter à l'élection présidentielle de 2016.

AFGHANISTAN

Quarante morts dans une attaque

Le bilan de l'attaque menée samedi dernier contre une agence de la Kabulbank à Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan, s'est alourdi à 40 morts et plus de 70 blessés, ont annoncé hier les autorités. Le précédent bilan faisait état de 18 morts. Cette attaque revendiquée par les talibans est la plus meurtrière dans le pays depuis plus de huit mois. La plupart des victimes sont des policiers et des soldats. Sept insurgés portant des uniformes de la police afghane ont attaqué l'agence de cette banque qui gère les salaires des forces de sécurité afghanes. Quatre d'entre eux ont été abattus après plusieurs heures de fusillade, les trois autres ont fait exploser les charges qu'ils portaient sur eux. En juin 2010, un kamikaze avait tué une quarantaine de personnes lors d'un mariage à Kandahar, dans le sud du pays.

TUNISIE

Le mea culpa de Boris Boillon

Le nouvel ambassadeur de France à Tunis, Boris Boillon, a présenté samedi ses «excuses» aux Tunisiens à la télévision nationale rapporte le journal Libération après avoir répondu à la presse d'une manière jugée «agressive» par des Tunisiens dont plusieurs centaines ont manifesté pour réclamer son départ.

«Je m'excuse auprès des journalistes et de tous les Tunisiens», a déclaré en arabe le nouvel ambassadeur, qui avait présenté mercredi ses lettres de créance.

«S'ils ont pris mes réponses comme une manière de répondre de façon hautaine, je le regrette et je suis vraiment désolé et je présente toutes mes excuses à tout le peuple tunisien», a-t-il ajouté.

Les journalistes tunisiens ont été choqués par une première rencontre à Tunis du diplomate français avec la presse qu'il avait invitée jeudi à déjeuner.

Elle avait commencé de manière chaleureuse, Boris Boillon disant en arabe qu'il était là «pour un nouveau départ, un nouvel avenir». Puis il avait refusé de répondre à des questions de certains journalistes ou les avait qualifiés de «débiles» ou de «n'importe quoi».

«Non, je ne peux pas expliciter, je dis ce que j'ai à dire et n'essayez pas de me coincer avec des trucs à la con. Voilà, la France n'a pas de leçons à donner, il y a un peuple tunisien qui a montré de manière exceptionnelle, de manière pionnière au 21e siècle ce que c'est que la e-révolution», a-t-il répondu.

LA MERKEL DES ELECTIONS RÉGIONALES EN ALLEMAGNE

Renate Hünat : la nouvelle dame de fer ?

Les écologistes allemands sont de retour. Et au plus haut dans les sondages. Leur nouvelle star, Renate Künast, pourrait même conquérir Berlin rapporte l'agence Reuters.

Première du genre, la coalition CDU-Verts au pouvoir à Hambourg depuis 2008 était considérée comme une expérience de laboratoire. Mais, patatras ! Quelques mois après la démission pour des raisons personnelles du maire conservateur Ole von Beust, les écologistes hambourgeois ont mis fin à l'alliance droite-Verts. Un coup tactique: les voici quasi assurés de revenir au pouvoir après les élections régionales du 20 février, mais, cette fois, avec les sociaux-démocrates du SPD. Une manière idéale d'entamer l'année 2011, avant les scrutins du Bade-Wurtemberg (27 mars) et de Berlin (18 septembre). Qui vit à Berlin peut l'apercevoir déambulant le samedi matin sur le marché bobo du quartier de Schöneberg, un panier à la main, et s'arrêtant pour discuter avec des passants. Ou la croiser, en pleine conversation avec des manifestants, devant la gare centrale, lors d'une "demo" contre le nucléaire. La voir encore au bal de la presse, une institution du microcosme politique allemand, s'esclaffant devant les flashes des photographes au côté de l'avocat qui partage sa vie depuis sept ans.

Elle ne dédaigne ni les talk-shows ni la Une des journaux. A 55 ans, Renate Elly Künast est la nouvelle star des Verts allemands. La preuve: elle est la seule



"Grüne" à figurer depuis plusieurs années parmi les dix personnalités politiques les plus populaires du pays.

Die Grünen au top dans les sondages

De surcroît, son parti n'a jamais plané aussi haut que ces jours-ci dans les sondages: avec 20 % de popularité, les Verts font jeu égal avec les sociaux-démocrates du SPD. Et l'année 2011 s'annonce prometteuse.

Le 20 février, les écolos devraient

consolider leurs positions à Hambourg. En mars, ils pourraient rafler le Land du Bade-Wurtemberg à la tête d'une coalition avec le SPD, au nez et à la barbe de la droite, qui contrôle cette citadelle CDU depuis près de soixante ans. Enfin, à l'automne, Renate Künast pourrait entrer dans l'Histoire en s'installant à la mairie de Berlin, dans le fauteuil occupé actuellement par le social-démocrate Klaus Wowereit.

RI/Source Reuters

MANIFESTATIONS PRO OUATTARA À ABIDJAN

Des balles perdues tuent deux personnes

Les forces de sécurité ivoiriennes ont fait usage de balles réelles et de grenades lacrymogènes, samedi à Abidjan rapporte le journal *Le Monde*, pour disperser des centaines de manifestants qui réclamaient le départ de Laurent Gbagbo. Un bilan provisoire fait état d'au moins deux morts.

L'ancien Premier ministre Alassane Ouattara, reconnu par la communauté internationale comme vainqueur du second tour de l'élection présidentielle le 28 novembre, avait appelé ses partisans à manifester à partir de samedi dernier pour

forcer Laurent Gbagbo à abandonner le pouvoir.

Selon des témoins, des centaines de jeunes s'étaient rassemblés dans le quartier abidjanais d'Abobo, favorable à Ouattara, mais des soldats et des policiers les ont dispersés, faisant usage de grenades lacrymogènes. Abobo a souvent été le théâtre d'accrochages entre civils et forces de sécurité.

L'une des grenades lacrymogènes est tombée sur un marché voisin, forçant des dizaines de femmes à prendre la fuite. Une femme a été tuée par une balle perdue,

selon un témoin, Abdoulaye Traoré, dont l'information a été confirmée par un responsable au siège de l'état-major de l'armée. D'autres témoins ont dit qu'un manifestant avait aussi été blessé par balle.

Des manifestants ont également pillé un grand magasin appartenant à un homme d'affaires libanais considéré comme un proche du président sortant.

Par ailleurs, à Koumassi, autre quartier d'Abidjan, une personne au moins a été tuée et cinq autres ont été blessées par balles, a déclaré un habitant, Didier Houndesso. "J'ai vu le corps et les blessés. Les forces de sécurité tirent des coups de feu depuis ce matin", a-t-il dit.

Inspiré par les récents exemples tunisien et égyptien, Ouattara espère que ce mouvement de protestation entraînera la chute de son rival. Le gouvernement Gbagbo a répliqué en décrétant à partir de vendredi soir un couvre-feu nocturne pour tout le week-end, alors qu'un panel de cinq chefs d'Etat, chargé par l'Union africaine de dénouer la crise ivoirienne, était attendu hier à Nouakchott.

La semaine dernière, les forces loyales à Laurent Gbagbo ont tué au moins six personnes à Abobo. Depuis le scrutin contesté du 28 novembre, la violence politique a fait 300 morts dans le pays, en majorité des partisans d'Alassane Ouattara, selon les Nations unies.

RI Source le Monde

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

LE CONTENU DU PLAN STRATÉGIQUE

Lire page 12



Un plan d'actions "stratégique" de développement des Industries agroalimentaires (IAA) à l'horizon 2014 sera proposé au gouvernement, a affirmé samedi le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, M. Mohamed Benmeradi.

FACE UNE SITUATION ÉCONOMIQUE PEU RELUISANTE

LA FRANCE DANS UN ÉTAT CRITIQUE

Lire page 14



Le patron de la Banque mondiale avertit

LES PRIX ALIMENTAIRES PROCHES DE "LA COTE D'ALERTE"

Lire page 13

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Le contenu du plan stratégique



Mohamed Benmeradi.

Un plan d'actions "stratégique" de développement des Industries agroalimentaires (IAA) à l'horizon 2014 sera proposé au gouvernement, a affirmé samedi ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, M. Mohamed Benmeradi.

PAR INES AMROUDE

Dans l'entretien qu'il a accordé à l'APS, samedi passé, le membre du gouvernement a dévoilé le contenu de ce plan d'actions stratégique de développement des IAA à l'horizon 2014 "qui est retenu par le ministère et sera proposé au gouvernement".

Ce plan a pour "objectif d'accroître les marges de progrès de nos entreprises et de préparer notre économie à faire face aux défis de la mondialisation auxquels elle est déjà confrontée et à gagner ainsi le défi de la sécurité alimentaire", a-t-il expliqué.

En terme opérationnel, ce plan s'articule autour de plusieurs points: «Intégrer de manière pragmatique les enjeux de la mondialisation, viser une croissance endogène par l'utilisation des ressources nationales, opérer un choix de segments d'activités structurants et porteurs à promouvoir, susceptibles d'assurer la relance industrielle et la croissance économique», ajoute M. Benmeradi.

En outre, ce plan est structuré autour de six axes principaux: le premier concerne l'instrumentation du dispositif institutionnel de pilotage: cinq organes de consultation et d'exécution du Plan national de développement des IAA (PNDIAA) seront proposés prochainement au gouvernement, comme premières mesures prioritaires, a-t-il souligné.

Plus concrètement, il s'agit pour cette filière de la création d'un Conseil national, d'une Délégation interministérielle, d'un Observatoire, d'un Comité intersectoriel de logistique et d'un fonds spécial de soutien.

Le deuxième axe porte sur "la mise en place des leviers de compétitivité", ajoute le ministre indiquant, dans ce contexte, que "quinze actions sont avancées et constituent un creuset de modernisation du secteur agroalimentaire et dont la propagation aura des répercussions importantes sur le positionnement futur du pays".

Il s'agit, entre autres, de quatre technopoles agroalimentaires au sein des zones de développement industriel, d'un pôle de compétitivité, d'un centre technique des IAA, de quatre plateformes logistiques agroalimentaires, de mise en réseau des entreprises, de cinq consortiums d'exportation, du renforcement des capacités d'exportation d'un panel de 200 entreprises (...).

Le troisième axe de ce plan concerne l'"agro-fourmure". Les trois actions proposées dans ce sens "visent à asseoir une politique résolument orientée vers la satisfaction des besoins du secteur agricole (matériels, intrants, extension potentiel orienté vers l'alimentation animale) et l'amélioration de sa productivité", selon le ministre.

Quant au quatrième axe, il touche à "la mise à niveau de l'amont agricole". Sept actions pivots "ont été dégagées", indique le ministre, pour "augmenter l'offre et améliorer la compétitivité du secteur, notamment le traitement des facteurs structurels pour enclencher une dynamique de modernisation agricole, l'accentuation de la spécialisation régionale pour orienter et sécuriser les investisseurs dans la filière de transformation et créer une connectivité pérenne".

Le cinquième axe porte sur la création d'un "environnement et un marché assainis et performants". Selon M. Benmeradi, "huit propositions sont déclinées dont l'une porte sur la réorientation indispensable du modèle alimentaire actuel (apport énergétique et coût) pour limiter la facture alimentaire".

Quant au dernier axe, il concerne le développement de la transformation dont une douzaine d'actions principales "sont préconisées et visent un meilleur maillage et une proximité agricole susceptible de constituer un facteur de promotion du milieu rural et de création d'emplois, le développement des industries où la valorisation des produits est très en retard et la rationalisation de celles dont le développement résulte d'une orientation inappropriée des investissements",

explique le ministre.

Selon les chiffres du ministère, le secteur des IAA représente 50 à 55% du Produit intérieur brut (PIB) industriel et 40 à 45% de la valeur ajoutée.

En termes d'emploi, les IAA occupent plus de 140.000 travailleurs, soit 40% de la population active industrielle exerçant dans plus de 17.100 entreprises.

La facture des importations des produits agroalimentaires a atteint 5,8 milliards de dollars en 2009 contre 7,8 milliards en 2008, alors que les exportations sont estimées à 114 millions de dollars.

«Les exportations restent très marginales par rapport au volume des importations (...) et qui démontre la dépendance de notre pays vis-à-vis du marché international», note le ministre.

«L'enjeu de la diversification de l'économie est lancinant et les IAA doivent y jouer un rôle majeur en contribuant à réduire la facture des importations de produits alimentaires d'une part, et à accroître la part des exportations en termes de produits agroalimentaires, d'autre part», a-t-il souligné.

«Le développement des IAA requiert donc une démarche concertée entre tous les acteurs économiques et institutionnels», résume M. Benmeradi.

Pas seulement le secteur public...

Abordant le volet de la promotion de l'industrie nationale, le ministre a affirmé que celle-ci ne doit pas uniquement se reposer sur uniquement sur le secteur public.

«Le secteur privé et l'investisseur étranger doivent également jouer un rôle dans ce développement, notamment en termes de savoir faire et d'apport technologique», a-t-il estimé.

Selon M. Benmeradi, des actions ont déjà été engagées pour développer et promouvoir l'industrie nationale.

«Un programme de mise à niveau avec des moyens conséquents est mis en place. De plus l'Etat, à travers les fonds d'investissements, peut accompagner ces entreprises dans la réalisation de leurs investissements», a rappelé le ministre.

Il a expliqué que l'Etat appuie les entreprises industrielles publiques dans la réalisation de leurs plans de développement et offre aux entreprises privées des moyens pour leur permettre de se développer.

Le programme de relance de l'industrie nationale arrêté par le gouvernement a retenu une série d'actions en cours de mise en œuvre, a indiqué le ministre.

Ces actions, a-t-il poursuivi, "portent principalement sur l'intégration de l'industrie nationale en favorisant la remontée des filières telles que les industries agroalimentaires, la pharmacie et l'électronique, le développement et la promotion de la sous-traitance, qui inclut la promotion de la PME et l'émergence de pôles de sous-traitance autour des grandes entreprises, les donneurs d'ordres".

La relance de l'investissement public dans les branches d'activités ayant un fort potentiel de croissance en ciblant, notamment, les industries développées à partir des ressources naturelles telles que l'acier, le ciment, les engrais, constitue l'autre action retenue dans le programme de relance de l'industrie nationale.

Ce programme prévoit également la substitution aux importations. "L'objectif étant de substituer progressivement l'importation par la production nationale, notamment en matière de produits industriels et de pièces de rechange", a-t-il souligné. I. A.

PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Une reprise d'altitude

La tendance des matières premières échangées la semaine écoulée sur les marchés mondiaux a été largement à la hausse pour la majorité d'entre-elles à l'exception du sucre, qui subit les effets de liquidations de positions d'investisseurs spéculatifs.

Les cours du pétrole ont fini la semaine sur une note haussière, alors que les opérateurs continuaient de surveiller les mouvements de contestation au Moyen-Orient qui entretiennent les inquiétudes sur de possibles perturbations dans l'offre de brut.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril s'échangeait à 102,94 dollars sur l'InterContinental Exchange (ICE) de Londres, contre 101,19 dollars une semaine plus tôt.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en mars progressait à 87,42 dollars, contre 85,93 dollars vendredi précédent.

Les prix des matières premières alimentaires ont connu des sorts divergents cette semaine, le sucre accentuant son repli, tandis que le cacao continuait de grimper sur fond de tensions en Côte d'Ivoire, et que l'arabica se hissait à son plus haut niveau depuis 13 ans.

Les cours du sucre ont continué de se replier cette semaine, sous le poids de liquidations de positions d'investisseurs spéculatifs, alors que les inquiétudes sur l'offre s'apaisaient quelque peu, mais l'étrécissement du marché devrait soutenir les prix à court terme, ont estimé des analystes.

Les cours du café ont poursuivi leur fulgurante ascension, se hissant à de nouveaux sommets. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en mai ressortait à 2.339 dollars vendredi, contre 2.258 dollars pour l'échéance de mars le vendredi précédent.

Les prix du maïs et du blé ont encore atteint des sommets depuis 2008 au cours de la semaine écoulée à Chicago, leur niveau élevé ne dissuadant pas une forte demande alimentée par des perturbations météorologiques.

Le boisseau de soja pour livraison en mai s'établissait à 14,05 dollars, contre 14,29 dollars une semaine plus tôt.

Le cours de l'or a progressé cette semaine, porté par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et un regain d'inquiétudes sur les tendances inflationnistes en Chine et aux Etats-Unis, tandis que l'argent, prisé des investisseurs spéculatifs, touchait un sommet depuis 1980.

Les cours des métaux de base sur le London Metal Exchange (LME) ont progressé cette semaine, portés par un rebond de la demande chinoise.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 9.885,25 dollars vendredi, contre 9.910 dollars la tonne vendredi dernier, l'aluminium valait 2.555 dollars la tonne contre 2.500 dollars, le plomb valait 2.613 dollars la tonne contre 2.511 dollars, l'étain valait 31.850 dollars contre 31.600 dollars, le nickel valait 29.100 dollars la tonne contre 28.053 dollars, et le zinc valait 2.542 dollars contre 2.443 dollars. R.E.

LE PATRON DE LA BANQUE MONDIALE AVERTIT

Les prix alimentaires proches de "la cote d'alerte"

La flambée des prix alimentaires a atteint la cote d'alerte et peut accroître l'instabilité politique, a averti samedi passé à Paris le président de la Banque mondiale Robert Zoellick, qui a appelé le G-20 à "considérer l'alimentation comme une priorité numéro un en 2011".

PAR INES AMROUDE

«J'ai dit que nous avons atteint la cote d'alerte», a déclaré à la presse M. Zoellick, qui rapportait les propos qu'il avait tenus devant les grands argentiers de la planète. Il a appelé les dirigeants du G20 à "considérer l'alimentation comme une priorité numéro un en 2011".

La hausse des prix des produits alimentaires va encourager une hausse de l'offre agricole, mais dans les deux prochaines années "il pourrait aussi y avoir une masse de troubles, les gouvernements pourraient tomber et les sociétés basculer dans le désordre", a affirmé M. Zoellick marge d'une réunion des ministres des Finances du G20.

La hausse continue des prix des denrées alimentaires, nourrie par la flambée des cours des matières premières agricoles, est une des causes des bouleversements en cours.

«Nous devons être très sensibles à ce qui se passe en termes de prix alimentaires et sur les effets potentiels qu'ils peuvent avoir sur la stabilité politique», a ajouté le président de la Banque mondiale.

La hausse des prix alimentaires a fait tomber entre juin et décembre 44 millions de personnes dans le monde sous le seuil de l'extrême pauvreté, selon la Banque mondiale.

L'institution a réalisé cette estimation grâce à des statistiques sur les revenus et dépenses des ménages réalisées dans les pays à revenus bas à moyens.

Le seuil de l'extrême pauvreté est défini par des dépenses de 1,25 dollar par jour et par personne. D'après les dernières estimations en date de la Banque mondiale, 1,2 milliard de personnes dans le monde sont sous ce seuil.

"Les prix de l'alimentation continuent à augmenter dans le monde. L'indice des prix alimentaires de la Banque mondiale a augmenté de 15% entre octobre 2010 et janvier 2011, et n'est que 3% en dessous de son pic de 2008", a indiqué l'institution dans un communiqué

Le G20 s'accorde en évitant de froisser la Chine

Pour ce qui est de cette réunion tant attendue du G20 la France a ainsi pu annoncer un premier succès à l'issue de la réunion des ministres des Finances du groupe qu'elle préside et qui rassemble 85% de l'activité économique de la planète.

Mais sa ministre de l'Economie, Christine Lagarde, n'a pas caché que l'accord avait été difficile à trouver.

"Les négociations ont été franches, parfois tendues, toujours très respectueuses et elles ont fait l'objet d'un compromis final dont on ne peut pas dire qu'il est attribuable à tel ou tel", a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse.

"Ça n'a pas été simple, il y avait évidemment des intérêts divergents. Mais nous avons réussi à faire converger les positions vers un texte qui nous paraît à la fois équilibré et exigeant dans sa mise en œuvre." L'issue des discussions, entamées vendredi soir, pour-



Robert Zoellick.

suivies la nuit durant par les "sherpas" des délégations et reprises samedi matin par les ministres, est restée incertaine jusqu'au dernier moment, en raison de l'opposition de la Chine à toute référence aux réserves de change et aux transactions courantes pour mesurer les déséquilibres.

Réaffirmant la volonté des pays membres de coordonner leurs politiques pour parvenir à une croissance économique "forte, durable et équilibrée", le G20 explique dans son communiqué viser, d'ici sa prochaine réunion ministérielle en avril à Washington, un accord sur des "lignes directrices indicatives" pour l'évaluation des indicateurs de déséquilibres.

Ces derniers, précise le communiqué, sont la dette et les déficits publics, le taux d'épargne et l'endettement privé, ainsi que "les déséquilibres extérieurs à partir de la balance commerciale, des flux nets de revenus d'investissement et des transferts, en tenant pleinement compte du taux de change et des politiques budgétaire, monétaire ou autre".

Pas de «cibles»

Premier exportateur mondial et deuxième puissance économique de la planète, la Chine s'emploie à réduire son énorme excédent commercial (plus de 130 milliards d'euros en 2010) mais elle dispose parallèlement des premières réserves de change mondiales, estimées à plus de 2.000 milliards d'euros.

La phase d'évaluation des indicateurs retenus, précise le communiqué, devra prendre en compte les "circonstances nationales et régionales, y compris celles des grands producteurs de matières premières".

Parmi ces derniers figurent entre autres, dans le G20, l'Arabie saoudite, le Brésil, l'Argentine et l'Australie.

Christine Lagarde a précisé que les indicateurs n'étaient pas des "cibles" et qu'ils n'étaient pas contraignants.

De son côté, la ministre espagnole Elena Salgado a parlé d'un "excellent début qui (...) annonce une excellente fin".

Lors du sommet des dirigeants du G20 à Séoul en novembre, plusieurs pays, parmi lesquels figurait

l'Allemagne, avaient rejeté une proposition américaine visant à fixer des limites chiffrées en matière de déficit ou d'excédent courant.

Reprenant une autre des priorités de la présidence française, les Vingt ont aussi émis le souhait d'une amélioration du système monétaire international (SMI), ce qui les conduit à réaffirmer leur volonté d'éviter "les fluctuations déstabilisatrices des flux de capitaux" et "les mouvements désordonnés des taux de change".

Séminaire en Chine fin mars

Christine Lagarde a une nouvelle fois réfuté l'idée d'une "guerre des changes" évoquée depuis plusieurs mois, assurant que "le G20 ne fonctionne pas comme ça". Mais son homologue américain, Timothy Geithner, a profité de l'occasion pour dénoncer une nouvelle fois la sous-évaluation du yuan chinois.

Washington accuse depuis longtemps Pékin d'entretenir la faiblesse de sa monnaie pour doper ses exportations.

"Il y a un large consensus sur le fait que les grandes économies, pas seulement l'Europe, le Japon et les Etats-Unis mais aussi les grandes économies émergentes, doivent permettre un ajustement de leurs taux de change pour répondre aux forces des marchés", a dit le secrétaire au Trésor de Barack Obama.

De leur côté, les grandes puissances émergentes que sont la Chine et le Brésil reprochent aux Etats-Unis de provoquer des distorsions dans les flux de capitaux mondiaux par le biais de leur politique monétaire d'injections massives de liquidités sur les marchés.

Le débat sur le SMI sera au centre d'un "séminaire" du G20 fin mars à Shenzhen, en Chine. Mais, a reconnu Christine Lagarde, "le système monétaire international ne va pas être refait en un jour, ni même en un an".

Quant à la lutte contre la volatilité des prix des matières premières, autre priorité de Paris, elle n'a réalisé aucune avancée notable lors de la réunion de Paris. Un groupe de travail y sera consacré, sous présidence japonaise. I.A et agences

FACE UNE SITUATION ÉCONOMIQUE PEU RELUISANTE

LA FRANCE DANS UN ÉTAT CRITIQUE

Langueur, manque de compétitivité, impuissance à créer des emplois et comptes publics au bord du gouffre: voilà la triste réalité de la France.

Une croissance de 1,5% seulement, contre 1,7% pour la moyenne en zone euro. Un déficit extérieur qui replonge à 51,4 milliards d'euros. Un chômage en hausse de 80.000 (+3%) qui touche au total 2,7 millions de personnes (catégorie A). Un déficit budgétaire de près de 150 milliards d'euros, 7,7% du PIB. Le bilan 2010 de l'économie française est mauvais et franchement inquiétant.

«La France a bien passé la crise», s'était vanté Nicolas Sarkozy l'an dernier. C'était vrai. Les gigantesques dépenses sociales ont amorti le choc. Mais elle repart mal. Langueur, manque de compétitivité, impuissance à créer des emplois et comptes publics au bord du gouffre : voilà la triste réalité du pays.

A seize mois de l'élection présidentielle, il serait temps que les Français et leur classe politique en prennent conscience et que le débat public sorte des faux sujets (les faits divers et les conflits de personnes) et porte sur le ressaisissement.

La France n'est pas la Grèce et c'est bien dommage. Car un électrochoc serait salutaire aux hommes et femmes politiques pour comprendre que leur pays conserve beaucoup d'atouts de travail et de capital, mais qu'il subit une érosion longue de ses «fondamentaux».

Des réformes pas à la hauteur

Cette érosion ne cesse de s'accroître et les réformes engagées depuis 2007, aussi nécessaires qu'elles soient, ne sont pas à la hauteur pour en inverser le cours, loin de là.

L'examen des moteurs de la croissance est révélateur. La France, petite Amérique à cet égard, a profité cette dernière décennie d'une bonne consommation, elle-même appuyée sur des évolutions positives des salaires, en gros de +3% l'an avec inflation réduite. Mais c'est fini. D'abord parce que les salaires réels vont être rognés par le coût des matières premières



La délocalisation des entreprises fragilise une économie déjà chancelante.

qui flambent et par les impôts inévitables (la seule question encore ouverte porte sur la modalité : directs ou indirects). Ensuite parce qu'il faudrait, en bonne politique, tenter maintenant de limiter les hausses sur moyenne période pour regagner en compétitivité et pas seulement face à l'Allemagne : les coûts salariaux et plus encore les charges salariales pénalisent lourdement l'emploi. Mais dilemme : le risque macroéconomique est d'en faire trop et d'étouffer complètement la consommation, donc la croissance.

D'autant que l'autre composante de la demande, l'Etat, les collectivités et les organismes sociaux sont clairement à l'heure de l'austérité. Sous le regard suspicieux des marchés financiers, la France va devoir cesser de plaisanter avec son déficit dès l'an prochain, et ce sera dur sur une longue période.

Le principal des maux français est l'autre moteur de la croissance : l'investissement. Ici c'est un drame qui se joue autour du partage d'un faux diagnostic. Avec les énormes résultats du CAC 40 sous les yeux, les hommes politiques

et l'opinion pensent que les entreprises gagnent trop d'argent en France et que tel est le problème.

Le drame de l'investissement

La vérité est exactement l'inverse. Les marges des entreprises n'ont cessé de reculer, de 9% du PIB il y a dix ans à 6% aujourd'hui, alors qu'elles ont fait le chemin inverse en Allemagne.

Les quelque 85 milliards de profits du CAC 40 (+40%) faussent toutes les statistiques nationales. En outre, et ce n'est pas anecdotique, les groupes du CAC 40 font en vérité leur profit hors de France ! Patrick Artus de Natixis, qui souligne cette faiblesse dramatique des PME «cachée sous des chiffres globaux trompeurs», en ajoute une seconde : les conditions d'accès au capital très difficiles. Pour investir, elles sont obligées d'avoir recours au crédit, ce qui est décourageant. Conclusion : les PME ont «une croissance faible de leurs chiffres d'affaires, de leur rentabilité, de leurs investissements et des emplois créés». Le déficit du com-

merce extérieur vient confirmer ce sombre tableau : la France souffre d'un positionnement «moyenne gamme» qui la rend fragile (notamment à la valeur de l'euro). Mais elle souffre surtout de voir baisser le nombre d'entreprises qui tentent d'aller vendre à l'étranger. La raison en est la même: les PME en ont de moins en moins les moyens financiers.

La politique économique française est entrée dans une contradiction: il faudrait procéder à un gigantesque changement de rive du courant de la croissance: de la consommation vers l'investissement. Pour les dépenses privées comme d'ailleurs pour les dépenses publiques.

Mais les conditions ne sont pas réunies et la France est en passe de se noyer au milieu du fleuve. Très pessimiste, Patrick Artus pense que la croissance 2011 ne dépassera pas 1,2% quand le gouvernement espère 2%. Peut-être sera-ce l'électrochoc nécessaire?

In les Echos

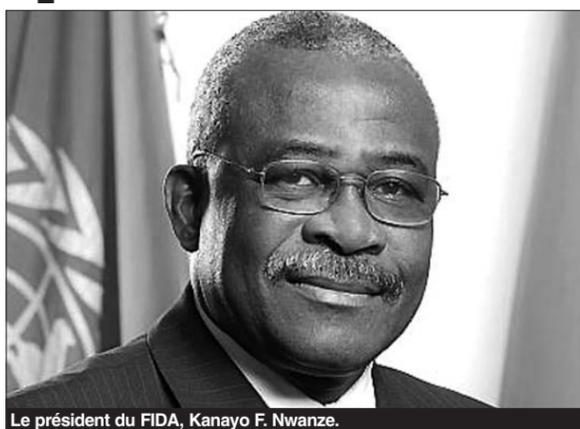
POUR SURMONTER LA FAIM ET LA PAUVRETÉ

Le développement rural essentiel

Le développement rural est essentiel pour surmonter la faim et la pauvreté, a affirmé samedi le président du FIDA, Kanayo F. Nwanze, lors de la première journée de la réunion annuelle de Fonds.

«Les conditions et les perspectives du développement agricole subissent une mutation rapide», a dit Nwanze, affirmant que «nous assistons à l'essor des supermarchés à l'échelle locale, nationale et mondiale, et au développement de filières de produits agricoles modernes et intégrées».

Pour lui, «ces nouveaux marchés en pleine évolution ouvrent aux populations rurales pauvres des perspectives qui devraient leur permettre de générer des revenus plus élevés que jamais, mais seulement à la condition de pouvoir absorber des coûts initiaux élevés». Il a estimé que la nouvelle vision du FIDA consiste non pas à «vouloir hisser la population rurale pauvre au-dessus du seuil de pauvreté», mais d'«agir en amont pour mettre en place des économies rurales dynamiques». L'objectif ultime du FIDA, a-t-il ajouté, est de «permettre aux populations rurales pauvres, notamment les petits agriculteurs, d'avoir un niveau de vie nettement meilleur qu'aujourd'hui» pour être en mesure de dépenser et d'investir dans des activités rémunératrices et dans l'économie locale. Pour y parvenir, le président du FIDA a estimé indispensable d'admettre que «nous ne pourrions pas sortir les gens de la pauvreté si nous nous cantonnons dans la routine», plaidant pour une transformation de l'état d'esprit. «La première étape consiste à admettre que les exploitations agricoles, quelle que soit leur taille, sont des entreprises. Or les entreprises ont besoin de filières comportant des maillons clairement identifiés à de la production à la consommation en passant par la transformation et la commercialisation», a-t-il souligné. «La seconde étape consiste à libérer le potentiel que nous avons tous en



Le président du FIDA, Kanayo F. Nwanze.

nous, que nous soyons riches ou pauvres, que nous possédions ou non des terres», a-t-il ajouté, relevant que ce potentiel est notre aptitude à faire preuve de créativité, d'innovation et d'esprit d'entreprise. Pour le patron du Fonds, «sans créativité, une personne pauvre restera pauvre même si elle possède une parcelle de terre. Tandis qu'une personne pauvre, même si elle n'a pas de terre, pourra se libérer de la pauvreté si elle est à même de se montrer créative et innovante. Le chef du FIDA a également plaidé pour la promotion des économies rurales plus dynamiques, à l'aide de programmes et projets appuyés par le Fonds qui offrent aux petits agriculteurs et aux autres populations rurales défavorisées la possibilité de devenir des entrepreneurs au sein de nouveaux marchés en mutation. Pour ce faire, il a appelé à réduire les coûts de transaction, soutenir les organisations de producteurs ruraux, implanter des services financiers en milieu rural et garantir l'accès des petits agriculteurs aux infrastructures, aux services de base et à l'information. De

son côté l'ancien secrétaire général des Nations unies et président de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, Kofi Anna, a réaffirmé le rôle potentiel de l'Afrique dans la sécurité alimentaire mondiale. «Nous sommes unis dans la conviction que les efforts pour mettre fin à la pauvreté et offrir la sécurité alimentaire et la nutrition doivent être accélérés urgence», a-t-il dit, soulignant que cela est d'autant plus important aujourd'hui que les prix des aliments et autres produits de base ont fortement augmenté. M. Annan, relève que ces prix ont maintenant dépassé le pic en 2008 qui a déclenché la dernière crise alimentaire et a causé une telle misère pour les plus vulnérables dans le monde.

Il a rappelé aussi que la FAO a averti que le coût élevé des aliments est une menace sérieuse au développement économique et la stabilité sociale, estimant que cette hausse a déjà contribué à alimenter les troubles au Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Annan a estimé que la sécurité alimentaire et la nutrition seront un défi croissant dans le monde entier au moment où la population mondiale continue de croître.

Il y a, cependant, un continent où l'urgence est particulière, dit-il, citant l'Afrique, le seul continent qui ne produit pas assez pour son alimentation, faisant que «près de 240 millions de personnes en Afrique sub-saharienne ne mangent pas assez bien pour protéger leur santé et leur bien-être».

En dépit de ce tableau sombre, Annan se dit convaincu que «l'Afrique peut non seulement nourrir ses propres citoyens, mais permet de répondre aux besoins de la faim à travers le monde», et grâce à l'agriculture appuyée sur les progrès scientifiques déjà en cours.

Aujourd'hui, quatre Africains sur cinq dépendent des activités agricoles et connexes afin de fournir à leurs familles, souligne-t-il.

APS

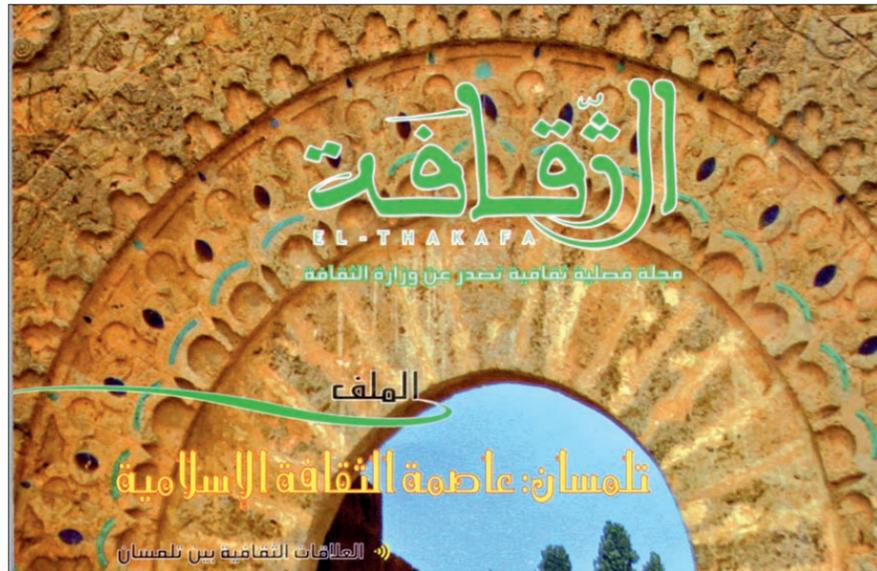
REVUE ETHAQAFI

La capitale des Zianides à la loupe

La revue « *Ethaqafa* » éditée en langue arabe par le ministère de la Culture a consacré dans son numéro 24 de septembre 2010 un dossier spécial à la thématique « *Tlemcen, capitale de la culture islamique* ».

PAR LARBI GRAÏNE

Sur 192 pages, des dizaines de photos en couleurs illustrent cette revue qui fait le point non pas sur la manifestation culturelle que la capitale des Zianides s'apprête à abriter à partir de la mi-avril prochain, mais fournit un aperçu historique et culturel de cette cité plus que millénaire de l'Algérie. A. Mohamed Mechnane, professeur à la faculté des sciences islamiques d'Alger revient dans un écrit sous le titre « la Tlemcen zianide » sur la période de son fondateur, Yaghmoracen, qui a vu l'éclosion de beaucoup d'institutions religieuses et d'éducation à l'instar des medersas « Etachfniyya » et « Oualdi al-Imam » ainsi que de la mosquée Sidi Boumediene. De son côté, le chercheur Mahmoud Bouiyad planche sur « la vie intellectuelle au Maghreb central ». Abou Zakariya Tlemçani, quant à lui, traite des « Berbères, aperçu historique sur un peuple vaillant et de grande civilisation, de science et de djihad ». Le dossier sur Tlemcen qui comporte par ailleurs d'autres articles est assorti d'un certain nombre d'études ayant trait à la littérature arabe et algérienne. Outre les articles sur l'écrivain tlemcenien Mohammed Dib et sa trilogie, vous pourriez lire une étude de Mohamed Sif Islam Boufalaka, portant sur « la personnalité de l'intellectuel dans le roman arabe moderne : Approche de la vision de Mohamed al-Bardi ». Pour sa part A. Tidjani publie un article intitulé « la pré-



sence du patrimoine dans le roman tunisien : le roman « Marécage » et « Les Mille et une Nuits ». Quant à Ahmed Hacène, il publie une étude sous le titre « Structure de l'espace dans le conte kabyle, étude sémiotique de « la fille aux trois pouvoirs », un modèle ».

La littérature pour enfants n'est pas en reste, Mohamed Saâdi lui consacre un article sous le titre « La littérature pour enfants entre l'écrivain, le récepteur et le texte ». La revue comporte aussi un volet « sciences sociales ». Azradj Omar y traite du postmodernisme, en donnant un résumé très succinct d'une thèse de magister qu'il a soutenue en 1994 à l'Université de Londres.

Sous l'intitulé « Approche préliminaire de la contribution des faits colonial et postcolonial, dans la formation de la pensée (postmoderne) en France », ce chercheur affirme que la pensée française dite postmoderne n'est pas la résultante exclusive des mutations qu'ont connues les référents culturels, politiques et sociaux inhérents à la société française occidentale, mais aussi la résultante des rapports de confrontation durant la période coloniale entre colonisateurs et colonisés. Autre

question dont traite la revue : la main d'œuvre immigrée au sud algérien qu'elle soit d'origine interne ou étrangère.

Celle-ci est passée sous la loupe dans un article anonyme intitulé « Etude de terrain au Sud algérien (Tamanrasset-Adrar) ». L'étude planche sur les raisons qui ont incité cette région du pays à s'appuyer dans tous les domaines sur la main-d'œuvre immigrée en mettant en lumière ses traits négatifs et positifs.

De son côté, Chabha Beddak, professeure au département de psychologie à la Faculté de lettres et de sciences humaines d'Alger, traite des « obstacles de la recherche en sciences sociales et humaines ». Elle explique qu'à la différence des sciences naturelles qui sont plus précises du fait que ses notions sont vérifiables en laboratoire, les sciences sociales et humaines quant à elles ne le sont pas.

Rachid Khelfane, professeur à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, s'intéresse, quant à lui à « la charge physique et ses retombées sur l'homme en milieu de travail ». Enfin I.S. propose une lecture du livre « Introduction à la sémiotique » dirigé par Nasser Abou Zid et Siza Kacem. L.G.

Ouverture de la semaine du film algérien

La 2e édition de la semaine du film algérien de Skikda a été ouverte, jeudi après-midi, en présence d'un nombreux public de cinéphiles et de nombreuses personnalités du 7e art.

Le programme de cette première, qui a rassemblé, au palais de la culture et des arts, les autorités locales, des artistes et des comédiens, dont des figures marquantes du cinéma national, à l'instar de Ahmed Benaïssa et Chafia Boudraâ, a été entamé par la projection du film "Hors-la-loi" de Rachid Bouchareb, primé dans de nombreux festivals internationaux.

Le programme des journées suivantes prévoit la projection d'autres films de jeunes réalisateurs, notamment "Voyage à Alger" de Abdelkrim Bahloul, "Derrière le miroir" de Nadia Chirabi, "Les cinéastes de la liberté" de Said Mehdaoui et "Le phare" de Belkacem Hadjadj. D'autres artistes tels que Rais Bachir, Khaled Meziane et Adel Harat sont attendus à Skikda pour cette 2e édition de la semaine du film algérien, qui se poursuivra jusqu'au 22 du mois.

APS

"CINÉ-MARDI" À TISSEMSILT

Lancement prochain du programme

La maison de la Culture "Mouloud Kacem Nait Belkacem" de la ville de Tissemsilt s'apprête à lancer le programme "ciné-mardi", un rendez-vous hebdomadaire destiné aux jeunes avec au menu des films historiques, culturels et de loisirs. Selon le directeur de la Maison de la Culture, M. Mohamed Amcha, cette manifestation cinématographique, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en application du plan d'orientation du ministère de tutelle visant à relancer le 7e art en Algérie, sera ponctuée par un programme culturel et de loisirs comportant des sketches, des représentations de clowns, des chants et de la poésie au profit de la population scolaire et des amateurs du 7e art dans cette région. A travers ce programme, cette structure culturelle entend encourager les enfants doués à présenter des oeuvres artistiques et culturelles et permettre aux jeunes versés dans cet art, de lancer un débat autour du cinéma.

Cette manifestation donnera lieu en outre à la création d'un atelier de cinéma au sein de cet établissement, qui constituera un espace propice pour la formation de jeunes et la promotion des initiatives locales liées à la réalisation de films documentaires. Selon la même source, l'objectif assigné à ce programme est de faire en sorte d'attirer de plus en plus de jeunes et les intéresser au cinéma, dans le but de donner un nouveau souffle aux structures culturelles. APS

ANNEXE DU CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES PRÉHISTORIQUES ANTHROPOLOGIQUES ET HISTORIQUES

Ouverture prochaine à Tlemcen

Les infrastructures scientifiques et culturelles de la wilaya de Tlemcen seront prochainement renforcées par une nouvelle annexe relevant du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, a indiqué samedi son directeur M. Hachi Slimane. Cette annexe sera ouverte au niveau du Centre d'études andalouses "qui, une fois achevé, permettra d'effectuer des recherches approfondies dans diverses spécialités liées au patrimoine andalou (musique, littérature, philosophie, architecture...)", a souligné ce responsable dans une conférence de presse, abritée par le Centre international de presse de Tlemcen, à la veille du lancement des colloques programmés pour la manifestation internationale "Tlemcen, capitale de la culture islamique pour l'année 2011".

Le centre, en cours de réalisation à haï Imama, a nécessité une enveloppe estimée à 658 millions de dinars et s'étend sur une superficie de plus d'un . Il dispose de quatre blocs réservés à l'aspect pédagogique, des salles et des ateliers de recherche scientifique, en plus d'une bibliothèque, d'un centre d'archive et une médiathèque. Cette structure permettra d'abriter, lors de



cette manifestation culturelle internationale, une série de colloques nationaux et internationaux en plus de journées d'études sur divers thèmes ayant une relation avec l'histoire de Tlemcen, ses figures illustres et ses cultures, a souligné M. Hachi. Des spécialistes, experts et chercheurs des universités algériennes et étrangères prendront part à ces rencontres scientifiques et historiques. Le colloque international, dont l'ouverture, dimanche, se réfèrera à "L'histoire de la Cité de Tlemcen et de sa

région", est le premier des 12 rencontres prévues pour l'année 2011. Il fera toute la lumière sur des siècles de civilisation qu'a connue la capitale des Zianides, a-t-il précisé. Par ailleurs, le même responsable a rappelé à l'assistance que le Centre qu'il dirige a organisé plusieurs rencontres dont le colloque international sur le soufisme et le colloque international sur la musique.

De son côté, le chef de cabinet de l'université "Abou Bekr Belkaid" de Tlemcen a souligné que sa structure a élaboré un programme d'activités scientifiques et culturelles afin d'apporter sa contribution à cet important événement international qui se déroulera tout au long de l'année 2011 à Tlemcen.

Cette contribution va se traduire, selon cet universitaire, par l'organisation de journées d'études, des séminaires internationaux, des expositions diverses et des échanges inter-universités par le biais de la vidéo-conférence. Il sera question également d'éditer des thèses réalisées par des enseignants chercheurs dans divers domaines ayant trait à l'histoire de la cité de Tlemcen et l'organisation de concours scientifiques comme "Les olympiades des mathématiques". APS

HOCINE METREF

«C'est une semaine décisive pour nous»



Le milieu de terrain de l'équipe nationale A' Hocine Metref, auteur d'un match plein contre l'Afrique du Sud en quart de finale du Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2011, estime que cette semaine sera décisive pour les joueurs algériens qui pensent que la finale est plus proche que jamais. "Nous voyons déjà la finale du CHAN-2011 défilé devant nos yeux, c'est clair, on ne vas pas le cacher. Il faut bien préparer la demi-finale et surtout garder notre concentration et les pieds sur terre. Cette semaine sera décisive pour l'équipe. J'espère que tous les sacrifices et les efforts fournis par le groupe depuis plus d'un mois seront récompensés à la fin", a-t-il déclaré à l'APS. Pour les observateurs présents au stade international Khartoum, le milieu du terrain de l'ES Sétif a été tout simplement sublime contre l'Afrique du Sud. Au four et au moulin durant toute la partie, le numéro 23 de la sélection algérienne A' a bien défendu, fait jouer ses partenaires, et inscrire le deuxième but, en guise d'une cerise sur le gâteau. Je suis au service de l'équipe, le plus important c'est le groupe. Quand je pénètre sur le terrain je ne fait pas de calculs, je me donne à fond avec l'aide de Dieu. Je serais comblé si nous arrivions à atteindre la finale mardi prochain", a-t-il affirmé. Face à l'Afrique du Sud que beaucoup voyaient déjà en finale, les Algériens ont réussi le match qu'il faut sur tous les plans du jeu, notamment tactiquement. "Nous possédons un groupe expérimenté avec des joueurs qui ont l'habitude des compétitions africaines au niveau des clubs. Nous avons battu la meilleure équipe du premier tour selon les statistiques de la CAF. Nous avons marqué deux buts sans en encaisser. Nous étions plus volontaires sur le terrain et supérieur sur le plan tactique. On peut dire que c'est le match référence pour nous", a estimé Metref qui a fait remarquer que le coaching du sélectionneur national a été judicieux. "Les trois changements opérés par l'entraîneur Benchikha ont apporté un plus à l'équipe. Ca veut dire que les remplaçants sont d'égales valeurs que les titulaires, voire meilleurs, c'est la force de notre équipe", a-t-il souligné. Sur la demi-finale qui se profile à l'horizon face à la Tunisie, le milieu du terrain de l'équipe algérienne insiste sur la récupération et la bonne préparation. "Il faut bien récupérer. Nous avons un jour de repos de plus que notre prochain adversaire, c'est très important pour les joueurs dans ce genre de rencontres. Il faut être présent mentalement et physiquement en demi-finale".

CHAN 2011- ALGÉRIE-TUNISIE EN DEMI-FINALE

Un derby nord-africain explosif et indécis

Après une brillante qualification pour le dernier carré de la deuxième édition du Championnat d'Afrique des nations, la sélection algérienne de football A' affrontera ce mardi, à partir de 15h00 au stade international de Khartoum, son homologue tunisienne, qui a mis à l'écart le tenant du titre de la précédente édition, le RD Congo.

PAR MOURAD SALHI

Un derby nord-africain explosif et indécis entre deux formations qui se connaissent parfaitement. Dans sa dernière déclaration, juste après la qualification de son équipe, le coach national, Abdelhak Benchikha, a bel et bien souhaité de rencontrer les voisins. Chose faite, puisque le technicien algérien retrouvera de nouveau le football tunisien qu'il connaît très bien pour avoir coaché pendant plusieurs années dans le championnat de ce pays, dont le dernier club était le Club Africain qui évolue au championnat de Ligue 1 professionnelle. La sélection tunisienne qui a refusé l'invitation algérienne pour un éventuel match amical avant le début de la compétition, en préférant aller au Maroc pour effectuer son unique stage d'une semaine, croisera le fer finalement avec l'Algérie à Khartoum. Qui aurait cru au début de l'aventure dans cette joute continentale, compte tenu des circonstances par lesquelles était passé le pays en général et le groupe en particulier, que les poulains de Sami Trabelsi atteignent le dernier carré. Après un match nul contre l'Angola, les Aigles de Carthage ont su comment gérer la suite de la compétition en remportant les six points restants du premier tour face res-



pectivement au Rwanda et au Sénégal. A cœur vaillant rien n'est impossible. La Tunisie réussit, de nouveau, à relever un grand défi cette fois contre le tenant du titre aux quarts de finale. Face à notre équipe, la Tunisie n'aura pas la tâche aussi facile. Après la journée de samedi accordée aux joueurs pour récupérer, les protégés de Benchikha ont repris hier dans l'après-midi les préparatifs avec la première séance des deux programmées avant cette grande affiche qui mettra aux prises deux pays voisins. La Tunisie, malgré qu'elle renferme des éléments de la sélection A, à l'instar du buteur Dhaouadi, l'auteur du but de la victoire face au Congo, un joueur du Club Africain que Benchikha avait lancé quand il était à la tête de ce club, les Tunisiens sont loin d'être un foudre de guerre. Avec plus de détermination et de cran, et au prix de beaucoup de courage, les coéquipiers de Abdelmoumen Djabou peuvent atteindre la finale. "Il faut bien récupérer de nos efforts, nous avons un jour de plus que notre adversaire, c'est très

important dans un long tournoi comme celui-la", a souligné le milieu de terrain algérien Hocine Metref. Les Algériens doivent profiter des carences de leurs adversaires qui ont apparu surtout au niveau de la relance et de la construction du jeu, notamment avec l'absence de M'Sakni pour cause de blessure. La Tunisie qui a passé difficilement l'obstacle de cette sélection congolaise, composée dans sa grande majorité de joueurs du finaliste de la Coupe du monde des clubs, le TP Mazembe, comptera certainement sur ses actions individuelles rapides et très précises pour créer la surprise. La dernière confrontation entre les deux pays remonte à la finale de la Coupe des clubs champions de l'UNAF entre le MC Alger et le Club Africain qui avait souri aux Tunisiens. Le match de ce mardi entre les sélections des deux pays sera l'occasion pour le portier du Mouloudia, Mohamed Lamine Zemmamouche, de prendre sa revanche et de passer en finale.

M. S.

MOHAMED RAOURAOUA

«L'équipe algérienne a bien progressé»

Le président de la fédération algérienne de football (FAF), M. Mohamed Raouraoua a estimé que la sélection nationale A' a bien progressé après sa brillante qualification pour les demi-finales du deuxième Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2011 qui se déroule au Soudan (4-25 février). "L'équipe a bien progressé, il lui reste une marge de progression très importante. Nous sommes satisfaits de sa prestation depuis le début du Championnat d'Afrique des Nations 2011", a déclaré à l'APS, M. Raouraoua, en marge du dernier quart de finale entre la Tunisie et le Rwanda. La sélection algérienne avait éliminé l'Afrique du Sud grâce à sa victoire (2-0) vendredi au stade international de Khartoum. "Atteindre les demi-finales d'une compétition africaine aussi importante que le Championnat d'Afrique des Nations pour sa première participation, est une bonne performance, c'est une satisfaction pour la Fédération algérienne de football", a souligné le président de la FAF qui souhaite bien voir les protégés de Abdelhak Benchikha aller jusqu'au bout. "On ne va tout de même pas dire aux joueurs que l'objectif fixé au départ est désormais atteint et que la suite c'est du bonus. Nous sommes en demi-finale, il faudrait bien préparer et faire le maxi-

mum, sans pression aucune, pour aller jusqu'au bout", a précisé, M. Raouraoua. Interrogé sur la prochaine demi-finale prévue mardi prochain, le président de la FAF, s'est contenté de dire à la mi-temps du match Tunisie-RD Congo que les deux équipes "se valent et sont d'égales valeurs". Concernant l'élection des deux membres de la Confédération africaine de football au niveau du Comité exécutif de la Fédération internationale de football (Fifa), prévue le 23 février à Khartoum, et dont il est l'un des candidats, le premier responsable de l'instance fédérale a préféré ne pas s'étaler sur cette question très sensible.



RAFIK SAIFI

"Je suis en train de retrouver mes sensations"



L'ancien attaquant international algérien du SC Amiens (Div 3 française de football), Rafik Saifi, a estimé dimanche qu'il est en train de retrouver ses sensations, après un doublé inscrit samedi soir face à Beauvais (2-0), comptant pour la 24^e journée du National. "Cette performance ne peut que m'encourager en prévision du reste du parcours. Après un début de saison difficile en raison de mon adaptation, je commence petit à petit à retrouver mes sensations.", a indiqué Saifi à la presse locale. L'ancien joueur d'Ajaccio avait ouvert le score pour son équipe à la 34^e minute, avant de récidiver à la 75^e en marquant un deuxième but grâce à un penalty. Rafik Saifi avait rejoint Amiens au mois de novembre, en provenance du club qatari d'Al-Khor. Après avoir évolué du côté de Troyes, Ajaccio, Lorient, Istres et également Al-Khor, Saifi a donc relevé le challenge de l'accession en Ligue 2, objectif d'Amiens, actuel 2^e de la National. Rafik Saifi (35 ans), compte à son actif 62 sélections avec les Verts pour 18 buts inscrits sous le maillot de l'Equipe nationale. Il a décidé de mettre fin à sa carrière internationale à l'issue du Mondial 2010 disputé en Afrique du Sud.

CHRISTINA AGUILERA ALCOOLIQUE ?

Depuis sa séparation d'avec son mari, Jordan Bratman, Christina Aguilera forcerait trop sur la bouteille.

Un proche raconte au magazine *In Touch Weekly* : «Christina abuse tellement de la boisson que cela inquiète ses amis.» Sa consommation d'alcool serait telle qu'elle en délaierait même son fils, Max. Son comportement global laisse de plus en plus à désirer. Le mois dernier, elle s'était déjà fait remarquer par une violente dispute avec Julianne Hough, l'une de ses partenaires du film «Burlesque», lors de la soirée pré Golden Globes. Plus récemment, elle s'est incrustée à l'anniversaire de Jeremy Renner, un acteur que l'on verra avec Tom Cruise dans «Mission Impossible 4», et était tellement imbibée qu'elle a perdu connaissance !

Christina Aguilera a pris également quelques kilos et son visage bouffi pourrait être dû à sa consommation excessive d'alcool.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1885 Consécration du " Washington Monument "



Le "Washington Monument" est un monument en l'honneur de George Washington, élevé dans la ville de Washington. C'est Robert Mills qui en a fait les plans originaux en 1838. La construction a été retardée par le manque de fonds et par la guerre civile. Il prend la forme d'un obélisque, construit en

maçonnerie (contrairement aux obélisques égyptiens, qui étaient d'un seul tenant). Il est fait de marbre, de grès et de granit. Il devint lors de son achèvement le monument le plus haut du monde avec 169 m, jusqu'à la construction de la tour Eiffel en 1889.

1916 La bataille de Verdun commence



Le lundi 21 février 1916 vers 7 heures, un obus de 420 explose dans la cour du palais épiscopal de Verdun. C'est le début d'une bataille inhumaine — opération baptisée Gericht (tribunal) par les Allemands — qui va durer dix mois.

Ce sera l'un des combats les plus longs et les plus sanglants de la Première Guerre mondiale. La bataille, dans laquelle mourront 328.500 Français. Durant l'année 1916, le genre humain semble s'enliser dans la boue et le sang, au cours d'une bataille qui durera 10 mois sur un territoire extrêmement réduit. Cette immobilité du front malgré les moyens engagés est due à l'équilibre global des forces en présence (en 1940, Verdun tombera en 24h).

1945 Des kamikazes coulent le USS Bismarck Sea



2 avions japonais, pilotés par des kamikazes foncent et frappent le USS Bismarck Sea de plein fouet. L'entrepôt de munitions explose. Le porte-avion coule rapidement emportant dans la mort 218 membres d'équipage. Malgré l'at-

taque des avions-suicides, 318 hommes ont pu être sauvés par le USS Edmonds

1947 Démonstration du "Polaroid"

Démonstration de l'appareil photo Polaroid. Inventé par Edwin H. Land, c'est le premier appareil à prendre, développer et imprimer des images sur du papier photographique.

1953 Découverte de la molécule d'ADN par F. Crick et J. Watson



L'ADN, sigle de acide désoxyribonucléique, est une longue molécule que l'on retrouve dans tous les organismes vivants. L'ADN est présent dans le noyau des cellules eucaryotes, dans les cellules procaryotes, dans les mitochondries ainsi que dans les chloroplastes. Les organismes vivants les plus simples, les virus, sont constitués essentiellement d'une enveloppe (elle-même constituée de protéines) et d'un brin d'ADN (ou d'ARN). On dit que l'ADN est le support de l'hérédité car cette molécule a la faculté de se reproduire et d'être transmise aux descendants lors des processus de reproduction des organismes vivants. Il est à la base de processus biologiques importants aboutissant à la production des protéines. D'un point de vue chimique, l'ADN est un acide faible.

1999 Journée internationale de la langue maternelle

La journée internationale de la langue maternelle, proclamée par la Conférence générale de l'Unesco, en novembre 1999, est célébrée chaque année depuis février 2000 afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle ainsi que le multilinguisme.

Les langues constituent les instruments les plus puissants pour préserver et développer notre patrimoine matériel et immatériel. Tout ce qui sera fait pour promouvoir la diffusion des langues maternelles servira non seulement à encourager la diversité linguistique et l'éducation multilingue mais aussi à sensibiliser davantage aux traditions linguistiques et culturelles du monde entier et à inspirer une solidarité fondée sur la compréhension, la tolérance et le dialogue.

LE CARNET DU MIDI

1875 LE TÉMOIN D'UN SIÈCLE



Jeanne Calment est une française, née ce jour à Arles en France et morte le 4 août 1997 dans la même ville à l'âge de 122 ans, 5 mois et 14 jours (elle a vécu 44.724 jours). Elle est la personne ayant vécu le plus longtemps dont la naissance a pu être établie de manière certaine. Elle a été doyenne des Français depuis le 20 juin 1986 et doyenne de l'humanité depuis le 17 septembre 1989 jusqu'à sa mort.

à l'âge de 21 ans, elle a épousé son cousin germain, Fernand Nicolas Calment, un riche marchand, ce qui a permis à Jeanne Calment de ne jamais travailler. Elle a ainsi pu mener une vie aisée où elle a pu pratiquer ses hobbies comme le tennis, le vélo, la natation, le patin à roulettes, le piano et l'opéra. Elle survécut 55 ans à son mari. En 1985, Jeanne Calment s'est installée dans une maison de retraite, à Arles, après avoir vécu seule jusqu'à 110 ans. Cependant, elle n'a attiré l'attention des médias qu'en 1998 lorsqu'elle a rencontré les journalistes à l'occasion de la célébration du centenaire de la visite de Vincent Van Gogh à Arles. À l'âge de 114 ans, elle est brièvement apparue dans le film de Vincent et moi où elle jouait son propre rôle, devenant ainsi l'actrice la plus âgée au monde. Après son 122e anniversaire, alors que sa santé s'était beaucoup détériorée, elle n'a plus fait d'apparition publique et est morte cinq mois plus tard.

1900 SA PASSION, LE THÉÂTRE

Madeleine Renaud (comédienne française voit le jour à Paris.

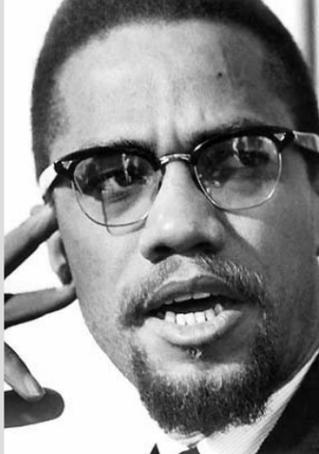


Issue d'un milieu bourgeois, Madeleine Renaud entre à la prestigieuse Comédie-Française à l'âge de 21 ans, par désir d'avoir un métier et d'être indépendante. Sur les planches, elle joue le plus souvent des rôles d'ingénue. Sa notoriété s'accroît avec l'avènement du cinéma parlant.

En 1936, elle rencontre celui qui deviendra son mari, l'acteur et metteur en scène Jean-Louis Barrault. Après avoir interprété 127 rôles, elle quitte la Comédie-Française pour fonder avec son mari la Compagnie Renaud-Barrault, qui loge au Théâtre Marigny. Entre temps, son mari accède au poste de directeur du Théâtre de l'Odéon-Théâtre de France, qu'il doit quitter après les événements de mai 1968. Elle décède en 1994 à Paris, sept mois après la mort de son époux.

1965 LE DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS

Malcolm X né Malcolm Little voit le jour aux Etats Unis. Il était également connu sous le nom de El-Hajj Malek El-Shabazz.



Prêcheur afro-américain, c'était aussi un orateur et militant des droits de l'Homme. Aux yeux de ses admirateurs, il est un défenseur courageux des droits afro-américains ayant mis en accusation les États-Unis pour ses crimes envers la communauté noire. En revanche, ses détracteurs l'accusent d'avoir prêché le racisme, le suprémacisme noir et la violence.

Son adolescence est parsemée de séjours en prison pour vol. En prison, Malcolm gagne le surnom de «Satan», du fait de sa haine inextinguible pour la Bible, Dieu et la religion en général. Il commence à lire les livres de la bibliothèque de la prison. Il développe bientôt un appétit féroce pour la lecture, puis un astigmatisme. Peu après sa libération, Malcolm Little rencontre Elijah Muhammad à Chicago, ce qui marque son intégration complète à Nation of Islam.

Assez rapidement, il change son nom de famille pour «X». Malcolm expliqua que ce nom représentait le rejet de son «nom d'esclave» en l'absence de son véritable nom d'origine africaine. À partir du début des années 1960, plusieurs controverses vont progressivement éloigner Malcolm X d'Elijah Muhammad. Le second sujet de divergence porte sur la politique : Malcolm X est intéressé par le mouvement pour les droits civiques des Noirs tels qu'il se développe depuis 1955. Le troisième contentieux porte sur la religion : Malcolm X a commencé à s'intéresser à l'islam sunnite officiel. Le 21 février 1965, Malcolm X prononce un discours dans le quartier de Harlem, à New York. Le discours commence à peine lorsqu'un membre des Black Muslims s'avance vers lui avec un fusil à canon scié ; touché au ventre, Malcolm X tombe en arrière, tandis que deux autres personnes lui tirent seize fois dessus avec des revolvers. Malcolm X est emmené à l'hôpital le plus proche, mais les policiers empêchent son hospitalisation. Le temps de le transporter vers un second hôpital lui est fatal.

ANGINE VIRALE OU BACTÉRIENNE ?

Comment le savoir ?

Vous souffrez d'une angine ? Ce n'est vraiment pas exceptionnel ! Mais s'agit-il d'une angine virale ou bactérienne ?

La réponse à cette question est importante car elle conditionne votre traitement. Et le médecin peut le savoir en quelques minutes, sans quitter le cabinet, grâce à un test de diagnostic rapide de l'angine (TDR). Il peut ainsi déterminer si votre état justifie ou non le recours aux antibiotiques. Réponse positive s'il s'agit d'une angine bactérienne à streptocoques, mais négative si vous souffrez d'une angine virale...

La technique est simple. Grâce à un écouvillon - c'est une sorte de long coton-tige - le médecin effectue un prélèvement au niveau des amygdales. Il le place ensuite dans un tube contenant une bandelette réactive qui va changer de couleur en quelques minutes, selon la nature du germe isolé. Si une ligne rouge unique apparaît, le test est négatif. En revanche, si une ligne bleue se forme sous la ligne rouge, c'est le signe que la maladie est provoquée par un streptocoque du groupe A.

Environ 9 millions d'angines - une infection du pharynx qui atteint les amygdales - sont diagnostiquées chaque année en France. La maladie se traduit par de la fièvre - généralement, entre 38°C et 39°C - et des difficultés à déglutir. Or seulement 1,8 million de TDR ont été commandés par les médecins généralistes, pédiatres et ORL en 2009.

En principe, le malade guérit spontanément en une semaine. Dans de rares cas néanmoins, l'angine à streptocoque peut se compliquer d'un rhumatisme articulaire aigu, d'une atteinte rénale ou cardiaque, d'un abcès ou d'un phlegmon. Afin de prévenir ces complications rares mais souvent graves, le médecin prescrira un antibiotique.

En revanche, l'utilisation de ce dernier contre la forme virale de l'angine est inutile. Ce traitement ne serait alors d'aucune efficacité, et favoriserait le développement de résistances bactériennes aux antibiotiques.

Pour ou contre dans la chambre des enfants ?

La télé, dans les années 50, on allait la regarder chez les voisins, comme au cinéma. Puis elle est entrée dans chaque foyer. Les prix ayant baissé, chaque membre de la famille peut dorénavant posséder son propre poste, souvent situé dans sa chambre. Mais pour les enfants, une télé au pied du lit ou au-dessus du bureau, est-ce une bonne idée ? Ou est-ce un poison qui entre dans son intimité ?

Les disputes pour choisir entre le dessin animé, le foot ou la Nouvelle Star, grâce au « chacun sa télé », c'est fini. Chacun peut affirmer ses goûts et respecter ceux des autres. Les parents sont tranquilles... et les enfants aussi. Mais cet avantage ne doit pas faire oublier les inconvénients de ce choix.

Avec chacun sa télé, finie la vie de famille ?

Sachant que l'on regarde en moyenne la télévision 3 heures et 32 minutes par jour, regarder la télé en solo enlève du temps passé en famille. Car si l'on est relativement passif devant le poste, on discute, on râle, on critique, on rit, en un mot, on échange. Regarder la télé peut donc être un acte social en famille. Refouler les enfants dans leur chambre alors qu'on vient de passer la journée chacun de son côté, les uns au travail, les autres à l'école, semble augmenter la distance parents-enfants. Et si les échanges se réduisent à près de zéro, comment rester proches émotionnellement ? Les relations se construisent grâce aux moments partagés, c'est une évidence.

La télé dans la chambre, c'est la porte ouverte aux excès

Regarder trop tard la télévision empêche les enfants de dormir suffisamment, donc de récupérer. Or, si les parents sont devant leur film, ils attendront la fin pour aller voir si leurs rejetons dorment enfin. Et si ce n'est pas le cas, il sera déjà très tard pour leur demander d'éteindre. Ils auront perdu du temps de sommeil. Et c'est d'autant plus gênant que regarder la télévision le soir empêche de bien dormir... Et l'on dort moins bien et moins longtemps.

Que vont-ils regarder dans leur chambre

L'excès n'est pas seulement dans la quantité, mais aussi dans la qualité. Laissés à eux-mêmes pour choisir leurs programmes, ils ne vont pas choisir Oui-Oui, mais plutôt ce qu'on leur interdit et qui a parfum de liberté. Ce qui est interdit ? Les images violentes, les films réservés aux adultes. Et ils ne pourront en parler avec leurs parents pour débriefer, puisqu'ils sont censés regarder autre chose ! Alors, le nombre d'enfants traumatisés par des images violentes est en importante augmentation d'après les

psys : phobies, insomnies, cauchemars, angoisses, dépressions... Oui, c'est certain, cela peut aussi venir de la télévision. Une étude canadienne a bien montré que les enfants de 8 ou 9 ans qui ont une télévision dans leur chambre ont des résultats nettement inférieurs en mathématiques, lecture et langues.

Et le problème continue encore. Avec un petit écran dans la chambre, on passe plus de temps devant. Et plus on passe de temps devant la télé, plus on a de risque de sortir du circuit scolaire sans qualification, de ne pas terminer ses études supérieures...

La télé, c'est non !

Alors, si vous avez envie que vos enfants soient de bons élèves à l'école, qu'ils bénéficient d'études supérieures intéressantes, faites des économies, évitez de leur offrir une télévision personnelle... Notons cependant qu'un écran bien utilisé a un effet positif. Les enfants qui réussissent le mieux à l'école sont ceux qui disposent d'un ordinateur familial. Pas d'un ordinateur dans leur chambre ! Sinon, les mêmes problèmes se posent...

MON ENFANT NE MANGE PAS !**Que faire ?**

Quand un enfant refuse de manger, c'est toujours angoissant pour les parents. Autant le dire tout de suite, les pédiatres sont tous unanimes sur le fait que la meilleure des solutions est de s'en faire le moins possible. Mais ce n'est pas toujours facile. Voici donc 6 conseils qui peuvent vous aider.

Comprendre que le contexte joue beaucoup

Il y a beaucoup de raisons tout à fait légitimes pour lesquelles un enfant peut refuser un repas, même de façon répétée :

Son repas précédent est trop copieux.

Il mange trop entre les repas.

Il est fatigué ou stressé, le soir par exemple.

Il traverse une période où il grandit moins

et a donc moins besoin de manger.

Levez tous ces doutes avant de vous dire que votre enfant "est difficile" ou pire encore, qu'il ou elle "a un problème avec la nourriture".

Jouer toutes les alternatives

La grande angoisse des parents, c'est que leurs enfants n'aient pas, parce qu'ils refusent de manger ou qu'ils refusent certains aliments, tous les nutriments dont ils ont besoin. L'angoisse est généralement injustifiée, les enfants ne se laissant pas mourir de faim... Mais, ne serait-ce que pour vous rassurer, voici quelques suggestions d'échanges possibles :

De la soupe, des crudités ou des purées à la

place des légumes cuits

Des compotes ou jus de fruits à la place des fruits entiers

Des yaourts, du fromage ou autres laitages à la place du lait

Des œufs, des laitages, ou des légumineuses, à la place de la viande.

Etre un peu têtu(e)

Si votre enfant refuse les légumes par exemple, proposez-en tout de même, et à tous les repas, mais faites varier le reste : par exemple un gratin de chou-fleur avec du poisson, avec de la viande, avec des pommes de terre... Souvent, il faut présenter plus de dix fois un aliment à un enfant pour que celui-ci l'accepte. Si vous le faites avec différents accompagnements, vous augmenterez vos chances.

Séparer ou mélanger ?

Soyez à l'écoute de votre enfant et apprenez à le connaître. Certains enfants vont se laisser convaincre par la vieille méthode du camouflage, qui consiste à ajouter des morceaux de légumes à des plats qu'ils aiment et qui n'en

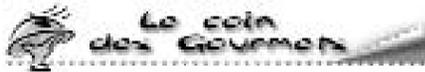
contiennent normalement pas (comme des spaghettis bolognaise ou un émincé de poulet). D'autres au contraire veulent bien manger quelques bouchées de légumes, mais refuseront toute préparation où plusieurs éléments sont mélangés. Sachez vous adapter, tant que les menus de la famille ne sont pas trop perturbés.

Eviter les grignotages

Tout comme les adultes, les enfants devraient éviter de grignoter, non pour des raisons de poids comme les grands, mais parce que le grignotage risque de leur couper l'appétit. Evitez donc de leur donner à manger entre les repas, et surtout pas pour les féliciter, les calmer ou les consoler.

Commencer par le plus important

Votre enfant a des préférences alimentaires et il cherche à manger ses aliments préférés plutôt que ceux qu'il aime le moins - rien n'est plus normal-. Mais cela ne doit pas aller jusqu'à ne pas manger toute une catégorie d'aliments. Proposez donc des légumes (ou autres aliments que votre enfant refuse en général) en début de repas. Sa faim jouera pour vous !



Crème de pommes de terre au persil



Ingrédients :
400 g de pommes de terre
1 demi-oignon
1 blanc de poireau
100 g de crème fraîche
1/4 de litre de lait
50 g de beurre salé
1 c. à soupe de persil haché
Sel, poivre

Préparation :
Peler les pommes de terre et l'oignon, nettoyer le blanc de poireau, le détailler en petits morceaux. Les mettre dans une casserole, verser un quart de litre de lait et trois quarts de litre d'eau, saler. Faire cuire 30 min à couvert sur feu doux. Coupez le beurre salé en petits dés et le conserver au frais. Sitôt la cuisson des légumes terminée, passer le potage au moulin à légumes ou au mixeur. Le remettre sur feu modéré et donner un léger bouillon, puis ajouter la crème fraîche et mélanger soigneusement. Pour servir, verser le potage bouillant dans une soupière. Parsemer avec les dés de beurre et éparpiller de persil. Poivrer éventuellement. Accompagner ce potage de fines tranches de pain grillé.

Gaufres moelleuses



Ingrédients :
250 g de farine
100 g de sucre
2 œufs
50 g de beurre fondu
1 verre de lait
3 c. à soupe de fleur d'oranger
1 pincée de sel

Préparation :
Mélanger farine, sel et sucre. Dans un autre récipient, fouetter les œufs avec le lait et la fleur d'oranger. Incorporer le mélange liquide aux poudres, petit à petit à la spatule. Finir en ajoutant le beurre fondu et refroidi. Filmer et laisser reposer 1h au moins au frais. Faire cuire les gaufres quelques minutes dans un gaufrier, déguster tiède avec un voile de sucre glace dessus.

LES CRÈMES HYDRATANTES

Ce qu'il faut savoir

Il en existe de toutes sortes et de toutes marques, les crèmes hydratantes sont très utilisées tant par les femmes que par les hommes. Mais sait-on réellement tout sur ces crèmes qu'on adore ?

Jusqu'où pénètrent-elles dans la peau ? Les crèmes hydratantes n'agissent que sur les couches supérieures de l'épiderme, c'est-à-dire sur la couche cornée. Elles ne peuvent donc pas pénétrer dans la profondeur de la peau (elles n'atteignent pas le derme) car elles seraient susceptibles de se propager dans tout l'organisme par le biais des vaisseaux sanguins comme le font les pommades médicamenteuses. Cette obligation imposée aux laboratoires permet ainsi d'éviter les risques de toxicité mal contrôlés.

Sont-elles moins efficaces pour autant ?
Non, car c'est au niveau de la couche cornée (première couche de la peau située au-dessus de l'épiderme) que se joue l'hydratation directe de la peau : c'est elle qui remplit le rôle de "barrière mécanique" pour empêcher les molécules

d'eau indispensables à la peau de migrer vers l'extérieur.

Quel est leur rôle ?
Maintenir une bonne hydratation de la peau et la protéger des facteurs de déshydratation (climat, poussières...). Elles peuvent également servir de base aux produits de maquillage. A noter que la crème pour bébé n'est pas adaptée aux différents types de peau d'adulte, ni leur PH. Evitez donc de l'utiliser.

Combien de temps peut-on conserver un pot de crème ?
La durée de vie des produits cosmétiques est de trois ans : elle est valable pour les pots entamés à condition qu'ils n'aient pas été laissés ouverts à proximité d'une source de chaleur (soleil, radiateur...), ni manipulés par des porteurs de virus ou des mains sales. Si la crème est bien refermée après chaque usage, elle ne



doit changer ni d'odeur ni de couleur.

La crème de nuit :
La crème de nuit est un produit généralement gras que les fabricants vantent généralement pour leur action de régénération cellulaire. En fait, les crèmes de nuit sont de bonnes crèmes hydratantes

dont la formulation est finalement très proche des crèmes de jour et la distinction entre les deux paraît aujourd'hui un peu dépassée.

L'application d'une crème pendant la nuit n'est pas déterminante dans l'entretien et la prévention de la peau... mais pas

ALIMENTATION

Comment savoir si mon bébé a assez mangé ?



Il n'est pas toujours aisé de comprendre le langage des bébés, et vous pouvez vous demander s'il a assez mangé ce qui peut devenir une grosse

source d'inquiétude.

Détecter si votre bébé a faim :
S'il a faim, votre bébé hurle-

rait toute la journée pour vous le faire comprendre, il serait agité et même après avoir tété. On remarque que dans les cas extrêmes, un bébé dort tout le temps et se réveille peu. S'il a faim, il aura du mal à dormir.

Soyez attentive à vos seins :

Si vous avez un doute sur la quantité de lait que vous produisez, soyez attentive aux signes de votre corps : si vos seins ne gonflent pas ou ne fuient pas par exemple, il est possible que vous ne produisiez pas assez de lait. Pas de panique, consultez votre médecin : il pourra vous conseiller un complément nutritionnel pour nourrisson, ne serait-ce que temporairement.

Que faire si l'un de vos seins est plus facile à donner que l'autre ?

Cela arrive souvent, et même si ce n'est pas toujours confortable d'un côté, il est préférable de continuer d'alterner entre les deux seins. Avec le temps cela s'arrangera !

En cas de perte de poids du bébé, faut-il s'inquiéter ?

Juste après la naissance, c'est normal, les bébés en perdent tous, qu'ils reprennent une dizaine de jours après. Dans le cas où votre bébé n'a pas repris son poids au terme de ces jours, cela ne veut pas forcément dire qu'il est mal nourri.

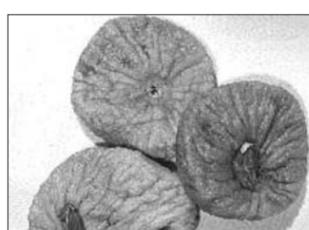
A S T U C E S

Faire passer une quinte de toux nocturne :



Pour cela, mettre 20 g de fleurs séchées de coquelicots dans un litre d'eau bouillante pendant dix minutes et buvez une tasse avant de vous coucher.

Calmer un mal de dents :



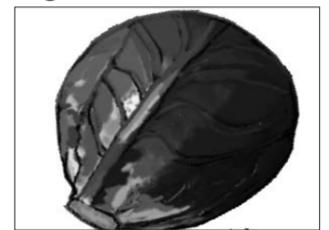
On peut faire passer un douleur dentaire avec une figue sèche. Faites bouillir cette dernière dans du lait ou dans un peu d'eau et massez avec la gencive concernée.

Soulager un torticolis :



Mettez dans un filet une poignée d'origan frais. Faites chauffer de l'eau. Posez ce filet sur le couvercle de la casserole. Lorsque ce dernier est chaud, posez-le sur la nuque.

Purifier le système digestif :



Buvez le matin, à jeun, un verre de jus de chou rouge. Ce dernier va faire éliminer les toxines accumulées ainsi que tous les résidus toxiques et on se sent bien mieux après.

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : Achwak el madina
10h00 : Rihlet ila el fadha'e (28)
10h30 : Alf soual (01)
11h00 : Canal foot "rediff"
12h00 : Journal en français
12h20 : Mehwer el adala (32)
13h45 : El assile (21)
14h30 : Sir el hayet (02)
15h00 : Le médecin du village
16h30 : Asyade el goua (12)
17h00 : Mouharib el dawama
17h20 : El daredj el mouqana'e
18h00 : Journal en amazigh
18h20 : Achwak el madina (08)
19h00 : Journal en français +météo
19h30 : Vestiges et patrimoine
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Questions d'actu
22h00 : Les enfumades de dhahra
23h00 : Festival de la musique



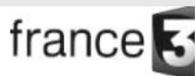
06:00 Boule et Bill : Au régime
06:10 Boule et Bill
06:15 Boule et Bill
06:20 Boule et Bill : Bonne nuit
06:30 Tfou : ## 14/02/2011
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Femmes de loi
11:00 Météo
11:05 Las Vegas
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour

14:55 Un crime à la mode
16:40 Brothers & Sisters
18:25 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:39 Instants d'émotion
20:40 Météo
20:45 Joséphine, ange gardien
22:35 New York, unité spéciale
23:25 New York, unité spéciale
00:10 Londres, police judiciaire
01:05 Au Field de la nuit
02:15 Sept à huit



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:35 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:20 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Image du jour
19:50 Météo

19:55 Soyons clairs
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 Cold Case
21:18 D'art d'art
21:20 Cold Case : affaires classées : Le billet de l'espoir
22:05 Ma maison de A à Z
22:10 Mots croisés
23:50 Expression directe : Unsa



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:35 Ludo vacances
10:15 C'est pas sorcier
10:50 Midi en France : Nice
11:40 Consomag
11:44 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : Nice
13:45 En course sur France 3
14:00 Keno
14:05 En quête de preuves
15:00 Le couturier de ces dames
16:38 Culturebox
16:40 Slam
17:15 Un livre un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route, c'est pas sorcier
20:10 Plus belle la vie
20:34 Soirée spéciale Michel Audiard

20:35 Nous nous sommes tant aimés
22:10 Ne nous fâchons pas
23:45 Une histoire épique
23:50 Soir 3
00:15 Tout le sport



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 Kid
07:20 Disney Kid Club
08:05 Météo
08:10 M6 clips
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Wildfire : Conflit d'intérêt
10:55 Kyle XY
11:45 Kyle XY
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:35 Météo
13:40 Le pacte des sept grossesses
15:30 Le pacte des sept grossesses
16:55 Missing : disparus
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Top chef
23:40 Un dîner presque parfait
02:25 Météo
02:30 M6 Music
03:30 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Un billet de train pour : L'Inde des montagnes bleues
20:40 Préparez vos mouchoirs
22:25 Zahia Ziouani, une chef d'orchestre entre Paris et Alger
23:20 Les jardins font la ville
00:15 Entrez nos chiens
01:05 Cabaret
03:10 Le sang et l'honneur



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Ma vie
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 A vos recettes
12:00 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:15 Maigret
17:00 Drôles de vidéos
18:30 Le nouveau journal
19:55 24h people
20:40 Présumé innocent
22:30 Présumé innocent
00:20 Morandini !
01:30 24h people
02:10 Titoff au Casino de Paris
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:40 Tellement vrai
11:14 Disney Break
11:15 La vie de croisière de Zack et Cody
11:45 Sonny
12:10 Friends
12:35 Friends
13:00 Friends
13:30 Commissaire Moulin
15:10 L'homme invisible
15:55 L'homme invisible
16:45 12 bagages
17:15 12 bagages
17:45 12 Infos
18:00 Tellement vrai
18:40 Stargate Atlantis
19:30 Stargate Atlantis
20:35 L'expert
22:30 Ali G
00:00 Les anges de la télé réalité
01:40 Poker : le duel
02:40 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



20h45

Joséphine, ange gardien

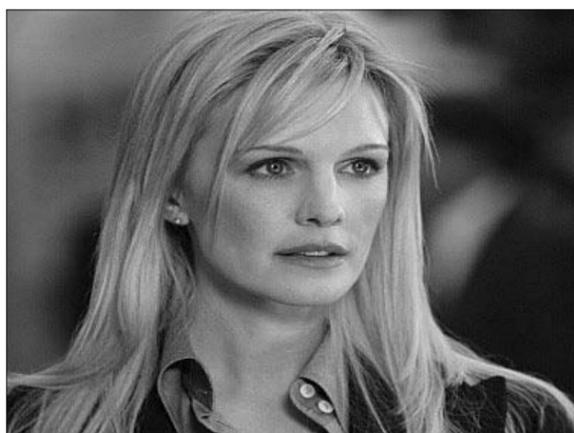


Réalisateur : Pascal Heylbroeck. Avec: Mimie Mathy (Joséphine), Victoria Grosbois (Charlotte), Elisa Servier (Corinne Durieu), Sophie Mounicot (l'assistante sociale), Julien Floreancig (Jérémy). Joséphine arrive dans un SPA avec, pour cliente, une certaine Amandine... un bébé de quelques mois. Joséphine comprend qu'elle est là pour aider Charlotte, sa jeune mère, à faire face à la situation.



20h35

Cold Case : affaires classées



Réalisateur : Kevin Bray. Avec: Kathryn Morris (Lilly Rush), John Finn (John Stillman), Jeremy Ratchford (Nick Vera), Thom Barry (Will Jeffries), Danny Pino (Scotty Valens). 6 avril 1998. Gonzalo Luque, brillant joueur de base-ball cubain de vingt-deux ans, accoste à Miami Beach. En vertu de la loi «pieds secs, pieds mouillés», le jeune homme obtient le droit de rester sur le sol américain en tant que réfugié politique.



22h10

Ne nous fâchons pas



Réalisateur : Georges Lautner. Avec: Lino Ventura (Antoine Beretto), Mireille Darc (Eglantine Michalon), Jean Lefebvre (Léonard Michalon), Michel Constantin (Jeff), Robert Dalban (L'embaumeur). Ancien truand retiré, Antoine Beretto exploite sur la Côte d'Azur une agence de location de canots à moteur. Un seul ennui : Antoine est très pacifique, mais il ne supporte pas qu'on lui manque de respect et, dans ces cas-là, il ne connaît plus sa force.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements Bt B03 Ihaddadene - Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Un bon somme pour faire le tri



Le sommeil joue un rôle primordial dans la mémorisation à long terme des informations considérées comme importantes.

C'est le sommeil qui permettrait de faire le tri entre les informations non essentielles et celles à conserver qui seront stockées dans la mémoire à long terme, affirme une équipe de l'Inserm dans le *Journal of Neuroscience*.

Pour le prouver, les chercheurs ont testé un groupe de 26 volontaires (11 hommes et 15 femmes) âgés de 23 à 27 ans. Ils leur ont pré-

senté des mots. Certains devaient être retenus tandis que d'autres devaient être oubliés. Après avoir été confrontés à l'ensemble des mots, la moitié des sujets a pu dormir la nuit suivant cette phase d'apprentissage tandis que les autres ont été privés de sommeil. Ils ont ensuite été revus trois jours après pour tester leur mémoire sur l'ensemble des mots présentés.

Grâce à l'imagerie par résonance magnétique (IRM) fonctionnelle, les chercheurs ont montré que l'activité du cerveau lors de la phase d'apprentissage des mots permettait de déterminer le devenir des souvenirs après une nuit de sommeil. C'est notamment l'hippocampe, une structure cérébrale située dans le lobe temporal impliquée dans les

phénomènes de mémorisation.

Ces résultats montrent que l'activation de cette petite région lors de la confrontation à des informations nouvelles est un signal important indiquant à notre cerveau parmi toutes les informations qu'il reçoit lesquelles doivent être consolidées au cours du sommeil. «Notre étude va dans le sens de certains travaux qui suggèrent que l'hippocampe marquerait des populations neuronales spécifiques au moment de l'apprentissage (comme avec des étiquettes). Ces populations étiquetées seraient ensuite réactivées au cours du sommeil, mécanisme à la base du processus de consolidation», conclut Géraldine Rauchs, auteure principale de l'article.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

DYNAMITE

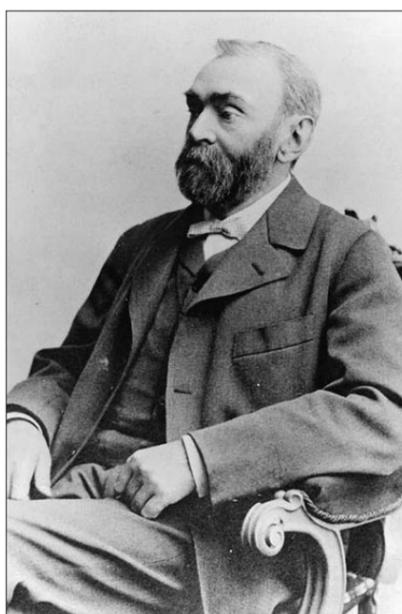
Invention de Alfred Nobel

Secteur Physique-chimie

Date octobre 1867

Inventée en 1846 par le chimiste italien Ascanio Sobrero, la nitroglycérine est un explosif dix fois plus puissant que la poudre. Dans les années 1860, un jeune ingénieur du nom d'Alfred Nobel vend l'explosif pour les besoins des chantiers de construction. Mais ce produit est très volatil et son utilisation reste dangereuse – le frère d'Alfred Nobel meurt dans une explosion en 1864. Pour rendre ce liquide plus stable, Alfred Nobel le mélange à une sorte

d'argile très répandue appelée kieselguhr. Le composé, qu'il appelle Dynamite, est ainsi plus sûr et peut être enfoncé, sous forme de tube, dans des trous creusés pour l'occasion, rendant ainsi son utilisation plus pratique sur les chantiers. Le brevet est déposé en octobre 1867 et Alfred Nobel fait fortune. En 1888, un journal français publie par erreur une nécrologie d'Alfred Nobel dans lequel l'inventeur est qualifié d'«Ange de la Mort». Voyant ce que la postérité retiendrait de lui, l'ingénieur suédois aurait décidé de consacrer sa fortune aux bienfaiteurs de l'humanité. Le Prix Nobel est aujourd'hui l'une des récompenses les plus prestigieuses au monde.



Transfert génétique de l'Homme vers une bactérie

La découverte, pour la première fois, d'un transfert génétique entre un hôte humain et une bactérie pathogène offre une vue nouvelle de l'évolution de certains agents infectieux.

Des biologistes de l'Université Northwestern, à Chicago, ont découvert la trace de fragment d'ADN humain dans un génome bactérien, celui de *Neisseria gonorrhoeae*, le germe responsable de la gonorrhée, maladie sexuellement transmissible qui affecte environ 50 millions de personnes dans le monde chaque année. D'autres recherches ont montré que le transfert de gène semble être un événement récent dans l'évolution de la bactérie.

«La bactérie devient une séquence génétique de son hôte, cela a une signification évolutive», explique Hank Seifert, professeur de microbiologie et d'immunologie dans le journal en ligne *Mbio*. On sait que le transfert de gènes se produit entre différentes bactéries et même entre bactéries et levures. «Mais passer de l'ADN humain à une bactérie est un saut très important», a déclaré Mark Anderson, autre auteur de l'étude. «Cette bactérie a dû surmonter plusieurs obstacles afin d'acquérir cette séquence d'ADN.»

L'étude suggère que la capacité de la gonorrhée à acquérir de l'ADN de son hôte humain peut lui permettre de développer de nouvelles souches. «Mais si cet événement particulier a fourni un avantage pour la bactérie, nous ne le savons pas encore», ajoute Hank Seifert.

La gonorrhée est une maladie particulièrement



Neutrophiles infectés par *Neisseria gonorrhoeae*

grave pour les femmes. Si elle n'est pas traitée, elle peut entraîner une maladie inflammatoire pelvienne, une affection douloureuse qui peut provoquer la stérilité et un risque de grossesse extra-utérine. Une ancienne maladie qui ressemble à la gonorrhée est décrite dans la Bible, note Seifert, qui étudie la maladie depuis 28 ans. La plupart de ses travaux de recherche portent sur la façon dont la bactérie se soustrait au système immunitaire de l'homme en modifiant son apparence et en modulant l'action des globules blancs.

Le transfert de gène a été découvert lorsque les séquences génomiques de la gonorrhée ont été déterminées au Broad Institute à Cambridge, Massachusetts. Trois des 14 isolats avaient un pan d'ADN où la séquence de bases était identique à un élément de code trouvé chez l'homme. Le séquençage du fragment a confirmé qu'il était effectivement identique à l'humain.

Les chercheurs ont également analysé la bactérie *Neisseria meningitidis*, qui est très étroitement liée aux gonocoques au niveau génétique. Mais ils n'ont pas trouvé de trace de code génétique humain, ce qui suggère que le transfert de gènes est un phénomène récent au niveau évolutif.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 5h38	Fadjr : 5h57	Fadjr : 6h14
Dohr : 12h43	Dohr : 13h02	Dohr : 13h20
Asr : 15h49	Asr : 16h08	Asr : 16h27
Maghreb : 18h14	Maghreb : 18h33	Maghreb : 18h53
Icha : 19h39	Icha : 19h58	Icha : 20h15

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

MEURTRE DE SANG-FROID

Un criminel arrêté en un temps record

Les éléments de la Compagnie territoriale de Zéralda, dans la capitale, ont réussi à mettre la main sur un criminel, commerçant de son état, en un temps record. C'est ce qu'a déclaré Tarak Attallah, chef de la compagnie de Zéralda.

PAR AHMED BOURABA

Ainsi, agissant sur renseignements, suite à l'appel téléphonique d'un citoyen informant qu'un cadavre se trouvait sur le chemin menant vers la localité de Souidania, au bord d'une conduite d'eaux usées. A cet effet, une patrouille de la GN s'est déplacée à la hâte audit lieu où elle a découvert le cadavre, dans un sac poubelle, enterré sous des roseaux. Après constatations, par la police judiciaire dépendant de la GN, il s'est avéré que la victime a été poignardée de 23 coups dans différentes parties du torse. Il convient de noter que la victime, qui a été transférée vers la morgue du CHU de Zéralda, n'avait aucune pièce d'identité. Ce qui pouvait rendre la mission des enquêteurs de la GN plus difficile. Heureusement d'ailleurs qu'une personne, venue de la wilaya de Boumerdes, s'est présentée le même jour informant les éléments de la GN de la disparition de son frère depuis deux jours.



Transportée vers le CHU de Zéralda, la personne a reconnu son frère et a également indiqué qu'il était dans son véhicule, de type Peugeot 308, le jour de sa disparition. La victime quinquagénaire, qui était mariée et père de 2 enfants, était propriétaire d'une entreprise de location de voitures. Les minutieuses enquêtes des éléments de la GN ont même atteint l'historique des appels téléphoniques de la victime notamment le jour de sa disparition, à savoir le 8 de ce mois en cours. Parmi les personnes qui ont contacté la victime le jour de sa disparition figurait un jeune habitant à Staoueli.

Après investigations sur l'historique des appels du mis en cause, il s'est avéré qu'il avait effectué des appels le jour de la découverte du cadavre de la victime et du même endroit où elle a été découverte. C'est ainsi que les gendarmes de Zéralda ont procédé à l'arrestation du mis en cause à l'intérieur de son domicile où les clés du véhicule recherché étaient cachées. Par ailleurs, il est utile de noter que le véhicule a été transféré vers l'Institut de criminologie de Bouchaoui où des traces de sang, la pièce d'identité ainsi qu'un couteau qui serait l'outil du crime ont été constatés. Après avoir nié, au premier moment, d'avoir tué sa victime, le mis en cause a, devant des preuves formelles, été perturbé et n'a trouvé d'autres issues que de reconnaître son acte abject. Il a, ensuite, reconnu avoir planifié son crime et son « objectif » était la 308. Il a, en outre, fait savoir qu'une autre personne était complice dans cet acte. Suite aux investigations, 5 autres personnes ont été inculpées pour « non dénonciation » et sont sous contrôle judiciaire. Il est à noter que le criminel s'est permis de faire une balade avec sa petite amie malgré que la victime était dans le coffre de la voiture pendant deux jours.

A. B.

ISSERS (BOUMERDÈS)

3 ouvriers de Socothyd tentent de s'immoler par le feu aux Issers

Trois personnes ont tenté, dans la matinée d'hier, de mettre fin à leurs jours, en s'immolant par le feu devant le siège de la direction générale de l'entreprise publique Socothyd, spécialisée dans la fabrication de coton hydrophile, au centre-ville des Issers, à une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdes. Ils ont tenté de commettre leur acte désespéré pour protester contre la décision de leur licenciement en 2006 suite à une grève illimitée enclenchée par les ouvriers.

Il s'agit des dénommés M. A., président du comité de participation, âgé de 46 ans et père

de 4 enfants, il souffre de troubles aux yeux provoqués par l'essence ayant servi à leur tentative de suicide, S. F. âgé d'une quarantaine d'années et père de trois enfants, qui, au moment de la bousculade pour les empêcher de commettre leur acte désespéré s'est fracturé le bras et K. S., un quadragénaire père de 3 enfants. Ces trois pères de famille se sont aspergés d'essence avant de tenter d'y mettre le feu. Mais l'intervention de leurs collègues et des personnes présentes ont réussi heureusement à éviter le pire. Ces trois personnes, soutenues par leurs collègues, ont enclenché depuis le début de la semaine dernière des

actions de protestation devant le siège de la wilaya et devant la direction générale pour réclamer leur réintégration à leurs postes d'emploi. ils sont au total 25 travailleurs à avoir été licenciés au lendemain de la grève de 2006. Quatorze d'entre eux ont eu gain de cause par voie judiciaire mais les autres doivent attendre de comparaître devant la Cour suprême. Hier, matin, le conseil d'administration a accepté, lors d'une réunion avec le P-dg de réintégrer 14 travailleurs. Cette décision a suscité l'indignation des travailleurs qui réclament la réintégration de tous les ouvriers licenciés. Les travailleurs ont érigé une tente devant le siège de la direction générale et menacent d'inscrire leur action dans la durée si aucune solution n'est apportée à leur revendication.

T. O.

TADMAÏT (TIZI-OUZOU)

5 émeutiers sous contrôle judiciaire

Cinq émeutiers ont été placés hier sous contrôle judiciaire, a-t-on appris de sources sûres. Il s'agit de citoyens ayant pris part à des affrontements avec les forces de l'ordre. Des émeutes ont éclaté dans la nuit de samedi à dimanche passé au centre-ville de Tadmait, à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Suite à ces escarmouches, les émeutiers ont saccagé une partie du siège de l'APC, particulièrement les vitres. Les cinq émeutiers interpellés sont

accusés de troubles à l'ordre public et il seront jugés dans les prochains jours par le tribunal de Tizi-Ouzou.

Soulignons que les fonctionnaires de la mairie de Tadmait sont entrés en grève de deux jours depuis hier et ce, pour protester contre leurs conditions de travail. L'APC est la cible privilégiée des émeutiers ces derniers jours. Pour rappel, des jeunes de Tadmait ont bloqué la RN 12 le 16 février dernier afin d'exiger du travail.

Lounès Bougaci

SFISEF (SIDI BEL-ABBÈS)

3 morts dans l'effondrement d'un toit

Trois personnes de la commune de Tizi (Mascara) sont mortes samedi soir à la suite de l'effondrement du toit du bureau d'une agence touristique à Sfifef (Sidi Bel-Abbès), a appris hier, l'APS des services de la Protection civile de Sidi Bel-Abbès. Les trois victimes âgées de 53, 51 et 36 ans se trouvaient dans l'agence au moment de l'accident en train d'accomplir les procédures de voyage aux Lieux Saints de l'Islam (Omra) lorsqu'elles furent surprises par l'effon-

drement du toit du bureau de cette agence touristique, située dans la daïra de Sfifef distante d'environ 30 km de la municipalité de Tizi, a-t-on indiqué. La secrétaire de cette agence s'en est sortie avec des blessures, selon la même source, et a été transférée aux services des urgences du CHU de Sidi Bel-Abbès.

Les corps des victimes ont été transportés vers le service de la morgue du même établissement hospitalier.

APS

GRUPE QTEL ET SKYPE

Un nouveau partenariat

Le groupe Qtel a annoncé la signature d'un nouveau contrat de partenariat avec la société Skype et qui permettra à la société de service internet mobile haut débit Wi-Tribe, filiale du groupe Qtel, de fournir et de renforcer les services Skype via son réseau en Jordanie et aux Philippines.

Ce contrat avec Wi-tribe permettra aux abonnés de cette compagnie qui fournit les services Internet mobile dans les marchés où elle est présente de télécharger les services Skype et de communiquer avec les amis et parents.

Docteur Nasser Marafih, directeur exécutif du groupe Qtel a déclaré que « les besoins exprimés par nos clients sont les principaux moteurs de la stratégie du groupe qui vise à offrir des services innovants et développés, soutenue par des compagnies actives et les meilleurs fournisseurs de services dans le monde. Nous sommes conscients des bouleversements que connaît le marché actuellement et nous mesurons l'augmentation de la demande et les attentes des clients en services de télécommunication diversifiés. C'est pour cela que nous avons décidé de signer un contrat avec l'une des compagnies leaders dans le secteur pour offrir à nos clients les meilleurs services possibles ».

Selon les déclarations de Telegeography en janvier 2011, le service Skype a enregistré le quatrième trimestre de l'année 2010, plus de 145 millions d'utilisateurs. La moyenne du temps de communication entre les services Skype en 2010 a atteint 20% du total des communications mondiale effectuées via le mobile à travers le monde.

Grâce à ce partenariat, les utilisateurs au Moyen-Orient et en Asie bénéficieront des services Skype tels que les communications gratuites, la messagerie instantanée, des tarifs attractifs vers les réseaux fixes et mobiles ainsi que la vidéo-communication, lancée dernièrement.

APS

Très Libre

